



Photo Fraje

EDITO

Au-delà des dates

Ainsi qu'il est rappelé dans ce numéro du Flash Accueil, l'ONE a célébré en 2019 ses 100 années d'existence. Cet anniversaire est aussi là pour nous aider à remettre en perspective les combats passés pour mieux appréhender et relever les défis présents et à venir pour l'ONE.

Ainsi, l'histoire des crèches et de leur rôle en Belgique s'intègre dans l'histoire sociale du pays et des défis des générations qui nous ont précédées. Alors qu'un récent rapport de la Fondation Roi Baudouin pointe que 40% des enfants bruxellois et 25% des enfants wallons sont aujourd'hui dans un état de « déprivation », cette lecture du passé nous rappelle l'importance des structures d'accueil et de leur accessibilité comme outil fondamental pour lutter contre la pauvreté infantile mais aussi, pour promouvoir la santé.

Cette solidarité avec les publics en situation de vulnérabilité répond aux préoccupations quotidiennes de l'ONE. C'est aussi un enjeu majeur de la législature 2019-2024 qui place le bien-être de l'enfant au cœur des ambitions de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

On le sait, la précarité peut avoir des répercussions profondes sur le bien-être, la santé de l'enfant et son intégration dans la société. C'est pourquoi la pauvreté infantile doit être un combat commun et de chaque instant associant tous les niveaux de pouvoir. Au niveau de l'Enfance, les pouvoirs publics devront particulièrement travailler, en partenariat avec l'ONE, sur le renforcement de l'offre de solutions d'accueil financièrement accessibles pour toutes et tous.

Pour remettre encore un peu plus les enjeux en perspectives, 2019 fut aussi l'année des 30 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant qui nous rappelle la place des enfants comme êtres d'exception, en développement et dont il faut prendre soin et qu'il faut protéger de façon particulière. Parmi ces droits de l'Enfant, « le droit de tout enfant à un niveau de vie suffisant pour permettre son développement physique, mental, spirituel, moral et social ».

L'exercice de ce droit passe aussi par la possibilité de pouvoir fréquenter un milieu d'accueil. Il n'est plus à démontrer que les milieux d'accueil sont un outil puissant de sociabilisation de l'enfant, de développement d'interactions avec les autres et d'ouverture au monde qui l'entoure, via les activités d'éveil, les jeux...

Au-delà des dates donc, il s'agit d'autant de fondamentaux qui doivent permettre à l'ONE et aux pouvoirs publics de continuer à se projeter dans l'avenir et à poursuivre l'amélioration des services de la petite enfance et de l'enfance.

Comme le déclarait l'ancien secrétaire général de l'ONU Kofi A. ANNAN, « Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et dans la dignité. ».

Madame Bénédicte LINARD

Ministre de la Culture, des Médias, de l'Enfance, de la Santé et des Droits des femmes
Fédération Wallonie-Bruxelles

N°38 / 2020

SOMMAIRE

100 ANS P. 2-6

- L'ONE fête ses 100 ans : entrons dans une partie de son histoire... - PARTIE 2

AU QUOTIDIEN P. 7-14

- Soutenir l'activité autonome en collectivité ! (2^{ème} partie)
- Interview Mme CHENAL, directrice de la crèche « L'île aux trésors » à Wavre

ZOOM SUR... P. 15-19

- Des deux côtés du lien : l'attachement, un besoin vital pour l'enfant

SANTÉ P. 20-24

- Végétarisme, végétalisme... Comment répondre aux demandes des parents ?
- Atchoum ! Le soin des cavités nasales

JURIDIQUE P. 25-26

- La nouvelle loi sur les ASBL

ACTUALITÉ P. 27

- L'accueil de la petite enfance en Région bruxelloise : qu'est-ce qui change ?

RECETTE P. 28-29

- Recettes à base de légumineuses

À ÉPINGLER P. 30-34

- Raconte-moi un livre...
- Les diététiciennes de l'ONE sont à votre service !
- Nouveauté
Fiches Vaccination à l'attention des accueillant(e)s d'enfants !
- Le Carnet de bord professionnel : Focus sur la fiche F
- La brochure « Une infrastructure au service du projet d'accueil » fait peau neuve !



L'ONE FÊTE SES 100 ANS : ENTRONS DANS UNE PARTIE DE SON HISTOIRE...

PARTIE 2

Nous vous invitons à faire un second saut en arrière pour parcourir l'évolution de l'accueil de la petite enfance en Belgique et comprendre d'où nous venons !

La deuxième et dernière partie consacrée à l'histoire de l'ONE aborde l'élaboration et la mise en place du référentiel psychopédagogique « Accueillir les tout-petits, oser la qualité¹ », élaboré dans le cadre d'une recherche-action financée grâce à l'aide du Fonds HOUTMAN, **entre 1997 et 1999**. Alors que le réseau européen des modes de garde publiait, en janvier 1996, quarante cibles pour l'amélioration des services de l'enfance, la Communauté française de Belgique se révèle pionnière en adoptant, en **mai 1999**, un arrêté : « le Code de qualité de l'Accueil ». Celui-ci prévoit que « *tout qui accueille de manière régulière des enfants entre 0 et 12 ans doit se conformer au Code de Qualité* ». La mise en place du Code de qualité par l'ONE donne lieu à des réflexions internes importantes quant aux missions des inspecteurs(trices) de l'ONE.

L'accompagnement des pratiques éducatives se révèle une nouvelle mission pour l'ONE et bientôt ces inspecteurs(trices) deviendront des Coordinateurs(trices) accueil (2002).

Des Conseillers(ères) pédagogiques rejoignent ensuite l'ONE pour soutenir le développement de la dimension psychopédagogique.

ÉLABORATION ET MISE EN PLACE D'UN RÉFÉRENTIEL PSYCHOPÉDAGOGIQUE

En Fédération Wallonie-Bruxelles, on assiste, **depuis la fin des années 70**, à l'émergence et la mise en application d'un processus de mise en œuvre de la qualité de l'accueil qui dépasse l'hygiénico-sanitaire et qui propose une orientation psychoéducative qui s'affirme de plus en plus.

L'ONE devient ainsi progressivement acteur et référent dans la mise en œuvre d'un processus de qualité. On recherche la spécificité éducative de l'accueil des tout-petits.

On parle beaucoup de références socio-sanitaires à cette époque. En effet, le personnel des milieux d'accueil est plutôt issu du domaine médical, paramédical ou du social. Les pratiques éducatives dans les milieux d'accueil font l'objet d'échanges dans différents lieux d'accueil mais il manque un cadre de référence.

À partir de **1997**, le Fonds HOUTMAN propose de financer deux ans de recherche-action, coordonnée par G. MANNI pour élaborer un référentiel psychopédagogique pour des milieux d'accueil de qualité. L'élaboration de celui-ci s'est inscrite dans un processus participatif et collectif au cœur duquel, formateurs, chercheurs, agents de l'ONE, professionnels de l'accueil ont été associés. Ce référentiel « Accueillir les tout-petits, oser la qualité » est un document de référence, articulant différentes approches disciplinaires, en vue de préciser différents chantiers de la qualité.

UN RÉFÉRENTIEL

- = une conception dynamique de la construction des savoirs et des pratiques.
- = un cadre de référence dans lequel on retrouve : « *un système d'idées, des connaissances, des principes, des normes ou des valeurs qui donnent sens à l'action,...* »
- = une source d'attitudes, un langage, une manière de penser,...

Qualifié de « psychopédagogique », ce référentiel traite des conditions de vie et de développement des enfants dans les milieux d'accueil. Le cadre de référence propose des principes d'action éducative spécifiques à la situation d'accueil, basés sur des fondements éthiques, scientifiques et explicites. Les conditions nécessaires pour les mettre en œuvre y sont également envisagées.

Cet outil fédérateur s'inscrit dans un mouvement qui vise au développement de milieux d'accueil :

- reconnus dans l'importance de leurs rôles et de leurs missions,
- dont l'enfant constitue le centre, le fil conducteur de l'action et de la réflexion,
- de qualité, accessibles à tous.

Trois thèmes principaux se sont dégagés des travaux : **les liens (attachement)**, la **socialisation** et l'**activité**. Le référentiel se termine par un chapitre sur le projet éducatif et sur un ensemble de questions à affronter (accessibilité et équité, place des parents, l'intégration sociale et le soutien à la parentalité). Il annonçait déjà les questions essentielles qui continuent de mobiliser l'ONE depuis ces 10 dernières années.

« Le référentiel rejoint les programmes éducatifs reconnus comme favorisant le développement cognitif, l'intégration sociale et l'équilibre affectif »².

À épingler parmi **les points forts de ce référentiel** :

- la reconnaissance de milieux d'accueil comme partenaires dans la construction psychique des tout-petits,
- une définition des orientations officielles partagées et fondées sur des savoirs pluridisciplinaires, des valeurs explicites et des expériences de terrain qui constituent un cadre pour élaborer des projets d'accueil (obligatoires depuis 1999) et pour leur évaluation par les agents de l'ONE,
- une mise en évidence du caractère professionnel et éducatif de l'accueil des tout-petits avant leur entrée à l'école maternelle,
- l'affirmation des enjeux de l'accessibilité des services et de l'importance des conditions éducatives à mettre en œuvre quotidiennement.

Le référentiel a été **diffusé à partir de 2002** aux milieux d'accueil.

Quelques années plus tard, un référentiel pour l'accueil des 3-12 ans³ verra le jour.



APPLICATION DU CODE DE QUALITÉ DE L'ACCUEIL

En 1999, puis revu en 2004, le Code de qualité impose à tout (milieu d'accueil 0-12 ans d'élaborer un projet d'accueil en concertation avec les équipes. Tous les milieux d'accueil visés par le Code de qualité se voient ainsi obligés d'établir un projet d'accueil dans lequel « les choix méthodologiques ainsi que les actions concrètes mis en œuvre pour tendre vers ces objectifs »⁴ seront décrits.

Le projet d'accueil est donc bien une mise en forme d'une réflexion et de pratiques propres à chaque milieu d'accueil.

Ce cadre réglementaire définit des objectifs communs à un accueil de qualité. Ils sont structurés en 5 parties : les **principes psychopédagogiques**, l'**organisation des activités et de la promotion à la santé**, l'**accessibilité du milieu d'accueil** à tous les enfants et un **encadrement qualifié**. Le Code prévoit aussi l'obligation de revoir tous les trois ans le projet d'accueil et de déterminer un projet d'amélioration de la qualité.

Chaque projet d'accueil est unique et susceptible d'évoluer dans le temps. Il est construit dans une réflexion collective et participative qui implique toutes les personnes concernées : le **Pouvoir Organisateur**, la **direction**, l'**équipe** des accueillant(e)s, **les parents**. Une copie

de ce projet d'accueil doit obligatoirement être délivrée aux personnes qui confient l'enfant.

CRÉATION D'UNE NOUVELLE FONCTION

En 2002-2003, après une nouvelle recherche financée par le Fonds HOUTMAN, 6 Conseillers(lères) pédagogiques sont engagé(e)s par l'ONE dans la perspective de soutenir le développement de la qualité d'accueil. Sur base d'une concertation avec des travailleurs de terrain et des experts scientifiques, les brochures « Repères pour des pratiques d'accueil de qualité » sont élaborées en lien avec le référentiel 0-3 ans et le Code de qualité (qui vient d'être adopté). Elles font l'objet d'une diffusion accompagnée à l'ensemble des milieux d'accueil 0-3 ans. Ces brochures visent à soutenir l'élaboration des projets d'accueil et la mise en place de projets d'amélioration de la qualité. Des ateliers menés conjointement par les Coordinateurs accueil, les Agents conseil et les Conseillers pédagogiques permettront aux équipes et aux accueillant(es) autonomes de cerner les aspects à préciser dans les projets d'accueil et les perspectives de développement au niveau de la qualité.

2 « L'éducation et l'accueil des jeunes enfants en Europe : réduire les inégalités sociales et culturelles », P.M., LESEMAN, 2009.

3 « Accueillir les enfants entre 3 et 12 ans, viser la qualité », CAMUS P., MARCHAL L. éd. ONE, Bruxelles, 2007.

4 Article 20, §3, 7° AGCF du 17 décembre 2003.

À partir de 2004, en parallèle à la mission d'accompagnement dans l'élaboration et l'évaluation des projets d'accueil, une large offre de formations continues se développe à l'attention des milieux d'accueil 0-3 ans et 3-12 ans. Aujourd'hui, près de 1000 journées subventionnées sont organisées pour les lieux d'accueil 0-3 ans et 1050 journées sont destinées au secteur de l'accueil 3-12 ans.



ÉVOLUTION DE LA FONCTION DES AGENTS DE L'ONE, CHARGÉS D'ACCOMPAGNER LES MILIEUX D'ACCUEIL DANS UNE DÉMARCHE DE QUALITÉ

Avant 1970, le « service de l'inspection » de l'ONE est divisé en secteurs restreints dans chaque province afin d'être proche des réalités de terrain. Les « inspectrices de secteur » supervisent les infirmières visiteuses qui travaillent dans les Consultations de nourrissons, nommées plus tard, les « travailleuses médico-sociales » (TMS). Ces inspectrices assurent également la surveillance des enfants accueillis chez des gardiennes ou en maison d'enfants. La surveillance des crèches se fait, quant à elle, depuis les Consultations de nourrissons.

En 1970, de nombreux milieux d'accueil collectifs, crèches et pré-gardiennats sont créés. Le secteur des crèches est délégué à l'Œuvre Nationale de l'Enfance qui supervise désormais l'accueil des enfants dans ces milieux d'accueil. L'ONE est attentive au respect des normes d'encadrement, à la qualité des infrastructures, ainsi qu'aux qualifications des professionnels engagés.

En 1997, l'inspection est séparée en deux : l'inspection des TMS et l'inspection des milieux d'accueil.

En 2002, le terme « inspection » est modifié en « coordination ». On parle de la « coordination accompagnement » pour les TMS et de la « coordination accueil » pour les milieux d'accueil. Trente-six Coordinateurs accueil sont répartis dans les différents secteurs des six subrégions⁵. Ils sont chargés d'accompagner les professionnels des milieux d'accueil dans la mise en œuvre de pratiques d'accueil de qualité (application du Code de qualité) et de contrôler le respect des normes de fonctionnement (application des réglementations et législations en vigueur).

En 2004, la fonction de Coordinateur accueil évolue et englobe dorénavant l'accompagnement du secteur Accueil Temps Libre. La fonction d'Agent conseil est créée afin d'assurer le suivi des Accueillant(e)s autonomes. Le Coordinateur accueil (CAL) et l'Agent conseil (ACA) restent depuis lors les personnes de référence pour chacun des milieux d'accueil et peuvent faire appel à des intervenants spécialisés de l'ONE, tels que les Conseillers pédagogiques, les Conseillers médicaux pédiatres, des juristes,...pour des problématiques/situations spécifiques.

L'équipe des CAL et ACA continue de s'étoffer en fonction du nombre d'augmentation des places d'accueil (Plan Cigogne). Actuellement, 64 CAL et 19 ACA sont répartis sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'accompagnement et le contrôle des milieux d'accueil constituent le cœur du métier des CAL et des ACA. Ces rôles sont complémentaires et en étroite relation dans l'intérêt

de la qualité de l'accueil de l'enfant. Quand ces rôles se conjuguent, la compréhension des normes et du sens qu'elles couvrent pour un accueil de qualité est plus prégnante. Les objectifs de travail sont mieux partagés et les dynamiques d'amélioration se mettent en place.

La démarche d'auto-contrôle et l'appropriation des normes sont encouragées par les agents et des outils ont été créés pour tous les milieux d'accueil. Parmi ceux-ci, citons le Plan Qualité, la grille de contrôle des normes, l'auto-évaluation de l'infrastructure...

Le terme « inspection » a été remplacé par celui de « coordination » afin de renforcer l'importance accordée par l'ONE à la relation de confiance mutuelle et d'échanges de pratiques entre tous les acteurs de l'accueil et de disposer d'une image de la dynamique globale d'un milieu d'accueil.

L'ONE est l'organisme de référence en FWB pour toutes les questions relatives à l'enfance, aux politiques de l'enfance, à l'accompagnement médico-social de la (future) mère et de l'enfant, à l'accueil de l'enfant en dehors de son milieu familial et au soutien à la parentalité.

Pour piloter sa stratégie d'actions à l'intention des enfants et leur famille, l'ONE s'entoure également de différents organes consultatifs : un **Conseil scientifique**, un **Conseil d'avis** et des **Collèges médicaux**.

Ils contribuent à soutenir le développement des missions de l'Office au regard des progrès scientifiques, médicaux mais aussi, à la lueur de l'évolution des nombreux enjeux sociétaux.



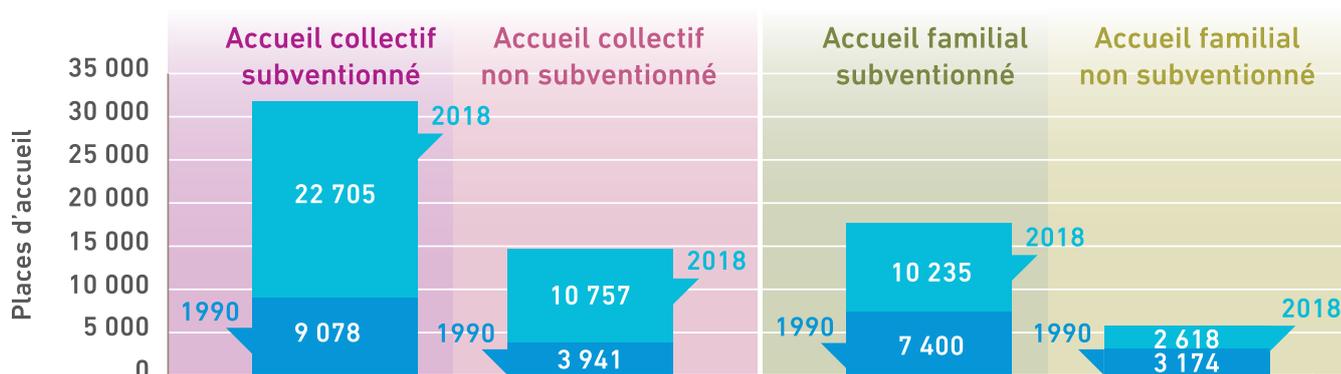
PERSPECTIVES

Dans les prochaines années, ces agents de 1^{ère} ligne verront leur fonction évoluer. L'extension de l'offre d'accueil et sa diversité impliquent une évolution des modes d'intervention. L'adoption du Code de qualité européen et la réforme de l'accueil de la petite enfance, en application du Contrat de gestion de l'ONE, contribueront à cette évolution des fonctions.

La logique de partenariat, le développement de l'auto-évaluation et le maintien d'une dynamique permanente d'amélioration de la qualité prévaudront.

De beaux défis à venir à la rencontre des besoins des enfants, des attentes des familles et de l'amélioration de la professionnalisation d'un secteur fondateur de la société de demain !

ÉVOLUTION QUANTITATIVE DES MILIEUX D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE DE 1990 À 2018



En 1990, près de 70% des capacités d'accueil sont subventionnées contre 30% non subventionnées. L'accueil collectif subventionné représente 55% des places d'accueil et l'accueil familial subventionné représente 45% des places d'accueil. L'accueil collectif non subventionné totalise 55%, contre 45% pour l'accueil familial non subventionné.

Entre 1990 et 2000, peu de places subventionnées sont créées. A partir de 2000 et la mise en place du premier Plan Cigogne, l'offre de places d'accueil subventionnées ne va cesser d'augmenter.

Les Plans Cigogne I et II ont eu pour objectif la création de 10.000 places en Fédération Wallonie-Bruxelles entre 2000 et 2013, tous milieux d'accueil confondus. 10.800 places ont été créées durant cette période. Le Plan Cigogne III, adopté en 2013, prévoit la création de 15.000 places en plus d'ici 2022.

En 2018, 46.315 places sont disponibles. Le secteur subventionné représente toujours 71% de l'offre globale contre 29% pour le secteur non subventionné. La demande d'accueil des parents qui ne cesse de grandir et le nombre de places dans le secteur subventionné toujours insuffisante permettent à l'accueil non subventionné de se maintenir à ce même niveau depuis des années par rapport à l'accueil subventionné.

Au vu des chiffres de 2018, nous constatons que :

- l'accueil collectif subventionné et non subventionné a plus que doublé,
- l'accueil collectif subventionné représente 49% de l'offre globale,

- le nombre d'accueillant(e)s conventionné(e)s a augmenté de 40%,
- le nombre d'accueillant(e)s autonomes a diminué de 10%.

L'ONE tente de rétablir un certain équilibre entre les différentes subrégions en créant des places d'accueil subventionnées, tout en gardant une diversité dans les types de milieux d'accueil et ce, afin de répondre aux besoins des familles.



POUR CONCLURE...

Cette fin d'année 2019 clôturera une série d'événements et de communications à destination des familles, de nos partenaires, des volontaires, de nos professionnels mais aussi de vous, professionnels de l'accueil, qui ont tous contribué à mieux faire connaître **l'histoire de l'ONE, ses missions, ses enjeux et ses valeurs**.

Tout au long de l'année, nous vous avons invité à parcourir les 100 ans de l'ONE, en visitant notre site internet et en partageant les news sur les réseaux sociaux.

Chaque mois, une thématique propre à nos missions a été mise en avant, en vidéo, par un article ou un encart « historique ». N'hésitez pas à aller revoir ces pages !

Contenus rédigés par Anne BOCKSTAEL et Florine KAIN
Service Supports de la DCAL (ONE)
avec la relecture de Laurence MARCHAL
Directrice Direction Psychopédagogique ONE

MERCI aux précieuses notes qui nous ont permis de rédiger cet article et tout particulièrement à :

- Jacqueline DELBART, Coordinatrice accueil ONE retraitée
- Jean-Paul DELPORTE, directeur retraité ONE des milieux d'accueil subventionnés 0-3 ans
- Anne FORTEMPS, Coordinatrice accueil ONE
- Myriam SOMMER, directrice retraitée ONE de la Direction Recherche et Développement

POUR EN SAVOIR PLUS :

- <http://100one.be>
 - » Film de « 216 mois »
 - » Ligne du temps
 - » L'histoire de l'ONE en détail





1

SOUTENIR L'ACTIVITÉ AUTONOME EN COLLECTIVITÉ !

2^{ÈME} PARTIE

Tout le monde partage l'avis que les collectivités d'enfants sont aujourd'hui des lieux d'éveil et de socialisation où le jeu prend une place importante. Quels objets, quels espaces, quelles règles, quelles consignes ?... Jouer avec ? Initier ? Laisser faire ? Où se placer ?...

Dans cette 2^{ème} partie, nous aborderons les contours d'une posture professionnelle qui permette que le jeu libre puisse se déployer dans les collectivités pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Nous passerons en revue le matériel, les aménagements d'espace et envisagerons, plus en détails, le rôle et la place du professionnel qui accompagne le jeu chez le tout-petit.

RÔLE ET PLACE DU PROFESSIONNEL

Quand les enfants jouent, **le rôle de l'éducateur est essentiellement indirect et invisible** mais ô combien nécessaire et intense.

Pour que les enfants jouent bien, le professionnel doit observer, détecter de quoi a besoin le groupe à l'instant présent, aménager un ou plusieurs espaces, disposer du matériel riche et varié, garantir des balises de sécurité, rappeler les règles du cadre qui offrent un espace de liberté, encourager, jouer les médiateurs en cas de conflits irrésolus, se rapprocher d'un enfant moins sécu, répondre à l'enfant qui l'invite au jeu, s'émerveiller de leurs découvertes, activer sa fonction de pare-excitation en cas de trop fortes stimulations, verbaliser les émotions qui s'expriment, adopter une attitude non interventionniste (ni faire faire, ni faire à sa place mais ça ne veut pas dire non plus laisser tout faire), féliciter le processus plutôt que le résultat, soutenir les projets des enfants en s'ajustant à leurs demandes...

Bref, il s'agira de **se mettre au service de l'activité des enfants et de partager le plaisir des jeux avec eux**.

Anne-Marie FONTAINE¹ utilise la très belle image du phare pour décrire le travail d'observation des adultes lors de l'activité ludique des enfants. « *Pour les enfants, vous êtes des phares... Les phares en mer éclairent et sécurisent une zone... Les enfants jouent dans la zone éclairée par votre présence* »². Il s'agit donc de se placer judicieusement à l'endroit où la plus grande zone possible peut être balayée par le regard. Si les adultes sont plusieurs, il sera judicieux de se répartir dans l'ensemble de l'espace afin que les enfants se dispersent partout dans la pièce. Et c'est aussi le cas dans le jardin ou la cour. Or, la plupart du temps, les adultes prennent l'habitude de se rassembler sur le même banc...

Pour poursuivre avec l'image du phare, on peut comprendre que ce sont les yeux des adultes qui éclairent et non leur dos. Aussi, il s'agira d'éviter d'être un phare éteint (présence physique mais pas de disponibilité psychique) ou un phare clignotant (nombreux déplacements liés aux tâches) ou encore un phare éblouissant (trop d'interventions dans les jeux). Ce n'est pas toujours possible, a fortiori, quand on est seul avec un petit groupe d'enfants. Mais quand on est deux, l'idéal est de se répartir comme suit : l'un est un phare allumé, à hauteur du groupe d'enfants, tandis que l'autre s'affaire aux tâches annexes.

¹ Psychologue et formatrice auprès des professionnels de la petite enfance

² FONTAINE Anne-Marie (2016), « Les enfants ont besoin que les adultes soient pour eux des 'phares' allumés », Boris CYRULNIK et la petite enfance, éd. Philippe DUVAL, 413-429

Les jeux des enfants durent plus longtemps, s'enrichissent et suscitent moins de conflits lorsque les adultes se posent et leur offrent une belle qualité de présence. Cette attitude est « un acte professionnel majeur »³.

Or, les métiers de la petite enfance souffrent d'un lourd héritage du passé : la professionnelle, en blouse blanche, était celle qui s'activait dans de multiples tâches, satisfaite du travail accompli lorsqu'en fin de journée elle posait la dernière croix sur sa « to do list ». Et puis, suivant le modèle de l'école maternelle, la tendance était d'organiser un planning d'activités dirigées, dans l'idée de préparer l'enfant à l'école. Aujourd'hui, nous savons combien les enfants ont besoin d'**une qualité de présence qui valorise l'« être » plutôt que le « faire »** et leur permet de déployer toutes leurs compétences et leur autonomie dans leur activité ludique.

La position de l'adulte est donc en lisière de l'espace de jeux, la plupart du temps. Cependant, dans certains cas, le professionnel sera plus proche des enfants, au sein de leur espace de jeux, comme un phare éblouissant, bien utile. C'est le cas notamment lorsqu'il leur lit un livre, les fait patienter avant le repas, les accompagne quand ils peignent ou encore, rassure un enfant qui éprouve un besoin de proximité. Tout dépend des besoins que l'on a pu identifier dans le groupe.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Flash Accueil N°31 « *Penser l'aménagement des espaces intérieurs – Partie 2* »



AMÉNAGEMENTS DES ESPACES ET CHOIX DES OBJETS

Dans les collectivités, il y a un intérêt à aménager quelques coins de jeux. Ce sont des zones délimitées par du mobilier qui ne dépasse pas 60 à 70 cm de haut afin de garantir une bonne visibilité de l'espace et des adultes par les enfants. Il faudra également penser aux espaces vides permettant les déplacements libres et garder à l'esprit que les enfants jouent préférentiellement au sol (éventuellement sur des tapis) ou debout, devant une table à leur hauteur.

Dans l'**organisation de ces coins**, on relève plusieurs points importants :

- Le **coin doux et le coin moteur** méritent d'être **ouverts en permanence**. Si les enfants ont accès de façon autonome à ces deux zones dès qu'ils en ressentent le besoin, on voit un certain équilibre des énergies apparaître dans le groupe et donc, moins de tension tout au long de la journée.
 - **Démultiplier** un coin qui est **très plébiscité** permet de **mieux répartir les enfants** dans la zone de jeu et **diminuer les conflits**. C'est souvent le cas de l'espace dînette.
 - Si les enfants doivent pouvoir voir l'adulte dès qu'ils en ressentent le besoin, ils n'ont pas besoin d'être continuellement sous leur regard. Ils profiteront donc beaucoup de **l'une ou l'autre cachette** (sous un module, une petite tente, un drap housse recouvrant une table...) pour s'isoler, seul ou à 2 et s'extraire, un moment, de la vie du groupe très stimulante.
 - Les **valeurs sûres** pour le développement des jeux sont **les matériaux de construction et d'encastrement** (briques, rails, grosses perles,...), **de manipulation** (bacs sensoriels, voitures, balles,...), **les jouets symboliques** (dînette, poupées, ferme, magasin, déguisements,...), **les engins moteurs** (modules, coussins, escaliers, pentes, petits vélos, porteurs, poussettes, brouettes). Ces derniers sont ceux qui provoquent le plus d'interactions positives dans les groupes d'enfants.
 - A côté de ça, le **matériel informel** rencontre un vif succès. Simple, facile à récolter, non coûteux, il est combinable et modulable à l'infini. A l'inverse des jouets appelés « éducatifs », souvent très sophistiqués, en plastique et à piles et des jouets qui jouent tout seul et qui font juste le spectacle pour l'enfant qui les délaisse bien vite au profit de leur caisse d'emballage.
- Le **matériel de récupération**, facilement démultipliable, amène plus de jeux de coopération dans les groupes.
- Les **bacs transparents** et les **tiroirs à la hauteur des petits** permettront plus facilement qu'ils opèrent un choix et décident d'associer parfois des jouets qui, a priori, ne vont pas ensemble.

Forts de leur imagination débordante, les petits ont besoin de mélanger les jouets afin de réaliser de nouvelles combinaisons intéressantes. En disposant des bacs de jeux dans la salle, il s'agira de proposer de nouvelles associations, qui pour l'adulte ne vont pas de soi mais qui feront très vite sens pour les enfants. Des poussettes, des poupons et la dînette permettront des jeux symboliques assez classiques : nourrir son bébé et le promener. Par contre, des poussettes, des briques de construction et des sacs à main permettront plus de variétés d'actions : remplir-vider, collectionner toutes les briques de même couleur, jouer à faire ses courses, renverser les sacs remplis de briques dans les poussettes,...

³ FONTAINE Anne-Marie (2016), « Les enfants ont besoin que les adultes soient pour eux des 'phares' allumés », Boris CYRULNIK et la petite enfance, éd. Philippe DUVAL, 413-429

L'idée est de repousser toujours plus loin les limites de l'imagination.

Aussi, il est important d'accepter un certain « bazar », surtout **chez les 12-18 mois** (l'âge « déménageur ») et ne pas vouloir tout ranger ou changer les bacs de jeux tous les quarts d'heure. Par contre, il peut être intéressant de réinstaller un coin complètement désorganisé quand on observe qu'il est déserté depuis longtemps ou qu'il crée le conflit. De même, ranimer un jouet délaissé, en lui donnant vie, suscitera l'intérêt de l'enfant.

Entre 2 et 3 ans, le principal outil de communication étant l'imitation, il est judicieux de présenter plusieurs exemplaires de chaque objet. Les interactions positives seront alors plus nombreuses entre les enfants, les rires sont plus fréquents et la prise d'initiative pour une nouvelle action se répartit mieux entre les uns et les autres.

En outre, l'**importance de la continuité** pour le jeune enfant concerne également les jouets. **Certains coins permanents constituent des points de repères** que les enfants aiment retrouver d'un jour à l'autre. Aussi, au lever de sieste, permettre aux enfants de retrouver une partie de l'espace de jeux, comme il était avant d'aller au lit, renforce le sentiment de sécurité.



Prendre une photo de l'aménagement pour le reproduire, le réinstaller,... ?

Enfin, parfois, **un petit moment de « rien »** sera profitable aux enfants. En retirant les matériels habituels, en ouvrant les portes du jardin, sans rien y disposer, nous verrons les petits déployer des trésors d'inventivité, partir conquérir leur environnement autrement, prendre plaisir à courir dans l'espace rendu libre... On aurait parfois tendance à oublier que les enfants n'ont pas besoin de jouets pour jouer !

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Flash Accueil du N°30 au n°34 : Rubrique « Au quotidien »

L'ITINÉRANCE LUDIQUE

L'itinérance ludique⁴ est une pratique mise en évidence par Laurence RAMEAU, directrice de collectivités et autrice, qui permet de répondre aux éléments fondamentaux abordés dans cet article⁵.

L'idée est d'**ouvrir les portes des sections à certains moments de la journée pour permettre aux enfants**, dès qu'ils sont capables de se déplacer seuls, **de circuler à travers différents univers ludiques proposés par les accueillants**. Les points de repères habituels liés aux soins et aux moments privilégiés restant stables, bien entendu.

Auteur de son jeu, l'enfant choisit de rester proche du professionnel qu'il connaît bien ou de s'en éloigner, s'il se sent suffisamment sécurisé, pour explorer un autre espace qui attire son attention. Concrètement, dans chaque section (sauf celle des plus petits qui ne se déplacent pas encore), un accueillant est responsable de faire une proposition ludique. Il aménage un espace avec du mobilier et des objets autour d'une thématique (albums jeunesse, motricité globale, jeux symboliques,...) et les enfants vont et viennent, au gré de leurs envies, afin de trouver satisfaction à leur(s) besoin(s) : le parcours psychomoteur s'il a besoin de se défouler, les bacs sensoriels s'il a envie de manipuler, par exemple.

Dans chaque section, un deuxième accueillant est responsable des soins et de l'accueil éventuel d'un parent.

C'est une **pratique qui demande une bonne communication entre tous les membres de l'équipe**, une **cohérence des pratiques** (règles similaires) et une **planification** (pas 3 coins moteurs en même temps). D'habitude, chaque section travaille dans son coin, ne se préoccupant que très peu des autres. En proposant aux sections d'ouvrir leurs portes, cette pratique a le mérite de considérer toutes les unités de façon globale et reliées entre elles, elle permet de **faire équipe**. C'est un projet qui **renforce l'appartenance à l'équipe**.

Dans cette pratique, jamais le professionnel ne montre aux enfants une façon de « bien jouer », il suit l'inspiration des enfants et s'y adapte, tout en gardant bien au clair un cadre sécurisant pour tous, évidemment.

En stimulant la pulsion de curiosité, cette démarche favorise la rencontre avec l'autre, les échanges entre petits et grands, ouvre l'espace d'exploration engendrant une satisfaction chez les enfants et amenant un calme dans la collectivité. Elle facilite l'adaptation et le passage dans la section suivante. Elle permet de bien jouer de l'alternance entre le pôle sécurité et le pôle curiosité, en respectant le rythme de chacun. Par ailleurs, en partant du principe de la mutualisation, le matériel du milieu d'accueil est mieux exploité, la structure offrant un magnifique terrain d'aventures, variant les possibilités ludiques.

Cette pratique est rendue plus facile dans des architectures (sur un même niveau, local polyvalent, jardin commun...) qui permettent une communication plus aisée entre les sections.

Il faudra également poser des limites quant au mélange des objets. Dans le cas de l'itinérance ludique, les objets prévus dans chaque univers ludique ne peuvent, en principe, pas être déplacés. Ceci dit, observer ce que les enfants nous montrent quand ils veulent rassembler des objets d'univers ludiques différents, permettra de s'ajuster lors des prochaines propositions.

Tout en veillant à la sécurité des plus petits, l'accueillant(e) à domicile peut s'inspirer de cette pratique en aménageant plusieurs univers ludiques que les enfants exploreront de manière autonome ; le professionnel se plaçant de manière à être bien visible de tous.

⁴ RAMEAU Laurence (2016), « L'itinérance ludique », Boris CYRULNIK et la petite enfance, éd. Philippe DUVAL, 431-447.

⁵ Voir également la 1^{ère} partie de l'article « Au quotidien » du Flash Accueil n°37

POUR CONCLURE

Le jeu touche à toutes les sphères du développement : physique, psychique, affective, cognitive, sociale, langagière,... Quand il joue, l'enfant acquiert de nouvelles connaissances sur son environnement, exerce une compétence, consolide un acquis, digère une émotion, développe son imaginaire, apprend à mieux se connaître, découvre les autres, affine ses compétences sociales, teste ses limites et celles des autres,... Bref, le jeu libre est fondateur du développement. Il a besoin d'être protégé, encouragé, acclamé,...

A chacun, tenant compte de son groupe d'enfants, de l'architecture de son espace d'accueil, de la vie d'équipe,... à donner à l'activité autonome de l'enfant la place qu'elle mérite.

En s'émerveillant des incroyables capacités de l'enfant laissé maître de son jeu, on lui offre une belle qualité de présence qui l'aide à grandir.

Se laisser emmener par les enfants dans la formidable aventure de l'activité ludique et mettre tout en œuvre pour qu'elle se déploie, c'est un gage de professionnalisme.

Marie MASSON
Formatrice au FRAJE⁶

Cette démarche de pratiques réflexives autour de l'activité de l'enfant demande plusieurs temps d'arrêt. Le témoignage de la page suivante relate l'évolution de cette réflexion au fil du temps.

Grâce à la participation à des conférences thématiques et à l'implication dans un travail de formation continue avec le FRAJE, l'identification des zones de résistances et des zones de forces individuelles et collectives, le partage d'idées pour la mise en œuvre de nouvelles pratiques, toute l'équipe de la crèche s'est mobilisée pour repenser ses aménagements de l'espace et ses modes de déplacement.

L'accompagnement des équipes ou d'un(e) accueillant(e) seul(e) en formation par un opérateur de formation soutient cette démarche et permet d'outiller, tant l'accueillant(e), le responsable que son équipe dans un processus qualité, au bénéfice de chacun des enfants accueillis.



Photo : La Crèche « L'île aux trésors », Wavre



Photo : La Crèche « L'île aux trésors », Wavre

Interview de Mme CHENAL, directrice de la crèche « L'île aux trésors » à Wavre

- Je me décale un peu de la terminologie de « l'itinérance ludique ». Appliquer une méthode bêtement, cela n'a pas d'intérêt...

Racontez-nous ce que vous faites.

- Nous sommes une grosse crèche de 60 places. Nous venons d'un système où les sections étaient assez cloisonnées par groupes d'âges (bébés, petits, moyens et grands). Le revers de la médaille de ce système-là était, entre autres, quand on se retrouve avec un groupe de 12 enfants qui ont 2 ans, c'est compliqué pour les puéricultrices et pour les enfants entre eux. On a donc commencé à réfléchir. Nous sommes allés écouter des conférences autour de « l'itinérance ludique » et nous sommes partis sur l'idée de décroisonner nos espaces un petit peu. Nous voulions permettre aux enfants de circuler librement et d'expérimenter.

La base de notre projet pédagogique, c'est la sécurité, les repères, la continuité. Tout cela est bien acquis par l'ensemble de l'équipe et doit le rester. À partir du moment où les enfants sont suffisamment sécurisés et autonomes, nous leur ouvrons les barrières des sections pour leur permettre de circuler librement d'un espace à l'autre. Tout doucement, nous leur avons proposé des choses suffisamment « intéressantes » pour qu'ils aient envie d'explorer de manière autonome. On a travaillé le positionnement des adultes aussi.

L'infrastructure de la crèche permet cette libre circulation, toujours en garantissant la sécurité évidemment. On se rend compte qu'il y a nettement moins de conflits entre les enfants. Il y a beaucoup plus d'entraide entre les plus jeunes et les plus âgés. Les questions d'imitation, d'appropriation se jouent tout à fait différemment. On se retrouve avec des enfants qui, en fait, sont très autonomes.

Notre premier groupe à l'avoir expérimenté est en train de partir à l'école.

On a des grands qui sont vraiment très autonomes, qui s'expriment très facilement, qui savent aller chercher de l'aide auprès des adultes quand c'est nécessaire, qui ont un niveau de langage qui est assez épatant. C'est vraiment un groupe de débrouillards. Ils s'habillent tout seuls, ils se déshabillent, ils demandent pour aller aux toilettes, ils vont chercher un mouchoir, de l'eau quand ils ont soif, ... Ils développent aussi un peu d'empathie par rapport aux plus jeunes et ça, c'est vrai qu'avec nos groupes d'âges, on ne vivait pas ça.

L'atmosphère dans ces espaces est très cool, très posé. On en a rarement un qui pleure. On se retrouve parfois avec 24 ou 36 enfants qui circulent et on n'a absolument pas l'impression d'en avoir autant qui tournent.

Les enfants circulent librement tous les jours ? Toute la journée ?

- Tous les jours oui mais pas toute la journée. On ouvre progressivement les espaces en fonction de l'arrivée des adultes. Les enfants sont toujours accueillis dans leur espace avec leur puéricultrice de référence. On ouvre à partir du moment où on peut sécuriser les espaces.

Sinon, on ne le fait pas. Il faut vraiment un adulte bien positionné dans chaque espace qui est ouvert et qui soit suffisamment disponible. Si c'est pour être à moitié aux enfants, à surveiller le couloir et à accueillir les parents en même temps, cela ne marche pas.

Ça c'est vraiment la première chose, garantir la sécurité et la disponibilité de l'adulte. À partir du moment où le nombre d'accueillants est là, on ouvre les espaces progressivement.

On propose alors des ateliers. Dernièrement, les puéricultrices ont proposé un atelier de maquillage sensoriel. Dans l'autre pièce, il y avait un atelier de manipulation avec du riz ou des pâtes dans des bacs.

Dans un autre espace, la pièce était consacrée à des activités motrices (pour faire des cache-cache, pour grimper et se défouler). Les enfants circulent entre les univers. Parfois, il y a 2, 3 ou 4 ateliers d'univers différents.

Quand on ouvre la section des tout-petits, les enfants s'y dirigent plutôt pour retrouver les jeux de bébés, les hochets, les matelas, le mou, tout ce qu'ils adorent aussi, ça ouvre à un atelier plus cocoon. Les enfants tournent d'un univers à un autre.



Photo : La Crèche « L'île aux trésors », Wavre

Dans l'atelier maquillage sensoriel, les puéricultrices avaient disposé du maquillage sur les tables avec des miroirs sur pied, des pinceaux, des éponges, de quoi se maquiller,... sans aucune consigne donnée aux enfants. L'adulte qui est là est uniquement là pour valoriser ce que fait l'enfant, quoi qu'il fasse. Là, on a assisté à de belles choses. Ils vont chercher le pinceau, ils peignent un peu sur eux. Toutes les questions de schémas corporels qui sont vraiment intéressantes se mettent en place. Et puis, il y a des questions de collaboration, on fait ensemble et il y a aussi la question de l'accord de l'autre : « Est-ce que je peux le faire sur toi ? Est-ce que tu m'y autorises ? »

Là aussi, dans la façon d'entrer en contact avec l'autre, c'est vraiment intéressant en terme de construction pour les enfants. L'idée c'est que cet atelier puisse revenir de manière régulière pour que les enfants puissent en faire quelque chose d'intéressant, puissent en faire quelque chose, tout court. Il y en a qui n'y sont pas allés du tout mais qui y viendront peut-être la 2^{ème}, la 3^{ème} ou la 10^{ème} fois. L'intérêt c'est de (re)proposer. La manipulation, il y en a à chaque fois, de l'emboîtement - emboîter/déboîter, mettre dedans/mettre dehors. L'espace plus cocoon, plus doux, plus caché, il est ouvert tout le temps aussi. La « grimpe » est évidemment ouverte tout le temps, sinon, ils trouvent toujours bien le moyen de grimper sur un radiateur, autant que cela soit calibré pour. L'attention et la position de l'adulte sont intéressantes. On arrive à se décaler, progressivement, de ces notions de bricolages et de leur faire faire un truc qu'on donne très fièrement aux parents en fin de journée. Ça n'a pas de sens ! Les puéricultrices ont été formées comme cela et c'est là tout l'enjeu pour elles de lâcher prise, en soutenant l'activité autonome chez l'enfant.

En pratique, c'est un boulot de dingue. Cela nous prend une réunion par semaine avec un groupe de travail, réunissant une puéricultrice de chaque section. C'est chaque fois de nouvelles questions. Par exemple, nous avons délimité des zones mais quand l'enfant sort de la « zone déguisement » avec son déguisement, est-ce qu'on le lui fait retirer ? Non évidemment. C'est chaque fois de nouvelles questions qui reviennent sur la table, ce sont de nouvelles balises à clarifier.

Tout doucement, ça se construit mais ça se construit avec des réalités d'équipes aussi. C'est ce qui fait que c'est intéressant et ce qui fait que ce projet d'accueil est maintenant vivant dans l'esprit de chaque membre de l'équipe. Ce n'est pas uniquement sa section à laquelle on réfléchit, il y a un fil conducteur, une vraie cohérence de pratiques. Il y a une perpétuelle remise en questions. Si on constate que les enfants ne vont pas dans un espace, on va se demander pourquoi ? Peut-être qu'il ne s'y passe pas suffisamment de choses intéressantes pour qu'ils aient envie d'y aller.

Peut-être que c'est l'adulte qui est mal positionné ? Quel regard l'adulte porte-t-il sur les enfants ?

Devez-vous freiner un peu les idées des équipes ?

- *Oui. Une est venue avec une idée expérimentale. Elle travaille avec les bébés, ils ont 6 mois. Son idée, c'était de les faire manipuler des pâtes cuites dans des bacs et qu'ils puissent s'immerger dans les pâtes cuites. Ça, pour moi, ce n'était juste pas possible ! Je n'ai pas de souci avec les peintures, la terre, etc. mais les pâtes cuites c'était ma limite. On n'a parfois pas de réponse ou de solution à une question posée. On réfléchit, on se met toutes ensemble et on fait au mieux.*

Les enfants entrent dans ce système à partir du moment où ils peuvent se mouvoir ?

- Oui. Chez des bébés, je pense que ce n'est pas une bonne idée, c'est d'abord leur sécurité affective qui compte. Quand ils sont suffisamment bien posés, alors pourquoi pas mais avec beaucoup de précautions. La section bébé est vraiment très à l'écart pour l'instant donc la question ne se pose pas mais ça viendra peut-être un jour. Je pense vraiment que pour les tout-petits, ça ne marche pas.

Auriez-vous envie d'encourager les autres milieux d'accueil à réfléchir à la mise en place d'un système de circulation comme chez vous ?

- Oui, évidemment ! C'est tout bénéfice ! Il faut continuer de se nourrir des bonnes idées. Dans notre crèche, je pense quand même qu'on tient le bon bout. Quand on rentre dans cet espace, c'est serein, on y voit des enfants qui ont du plaisir à élaborer leurs projets de jeu, qui ont du plaisir à construire, qui ont du plaisir à rentrer en relation. On a des professionnelles qui se rendent compte du bénéfice. Il faut accepter de lâcher, de déléguer un peu de sa fonction, de ne pas tout savoir et tout gérer. Elles ont des retours par la suite de ce que les enfants ont fait dans les autres espaces ouverts. Mais au départ, quand elles rentrent dans le système, elles ne les voient plus et c'est difficile à gérer pour elles. Les nouvelles qui démarrent avec leur groupe, elles ont vraiment du mal avec ça. Elles se disent « je gère le coin doux, je suis dans la pièce que cet enfant connaît et je le vois sortir. Je ne sais pas comment il va gérer là-bas, je ne vois pas ce qu'il fait. Je sais que s'il réagit d'une telle manière, c'est qu'il a besoin de telle chose. Est-ce que ma collègue va gérer cela aussi bien que moi ? Est-ce qu'elle va répondre à ses besoins ? ». Comment on communique ? Ce ne sont jamais que des petits morceaux qui sont racontés. Il y a des choses qui se perdent mais ce n'est pas grave.

Avec les parents comment ça se passe ?

- Avec les parents c'est assez cool. Ils rentrent dans les espaces beaucoup plus sereinement, se posent avec les puéricultrices et voient jouer leur enfant. Ça c'est fabuleux. On a de jolis moments.

On est en train de préparer un apéro avec les parents avec les enfants présents. Les puéricultrices vont proposer des ateliers pour que les enfants puissent y participer avec leurs parents. On fait ça un an sur deux mais cette fois-ci, on a envie d'ouvrir aux explorations et que les parents puissent venir voir l'enfant explorer.



Photo : La Crèche « L'île aux trésors », Wavre

On est toujours en construction. On avance sur ce projet, ça ne fait pas encore très longtemps, on est encore avec plein de questions.

Ça fait un an qu'on a mis cela en place. Je sais qu'il y a encore des choses sur lesquelles nous devons nous ajuster mais je pense qu'on tient le bon bout. Je n'ai pas envie d'aller plus vite que la musique car je pense qu'il faut laisser le temps aux équipes aussi de faire leurs expériences, de laisser les questions émerger. Si je ramène les questions et donne les réponses, ça ne le fait pas. Il faut le temps qu'elles s'approprient les choses et quand on leur laisse le temps, elles font ça très bien. C'est une équipe très chouette et le fait de leur laisser de l'autonomie, elles font très bien les choses.

C'est elles qui sont au contact des enfants tout le temps, c'est leur matière, elles sont beaucoup plus justes que moi depuis mon bureau, c'est évident !

Propos recueillis par Florine KAIN
Collaboratrice de projets au Service Supports - DCAL

POUR EN SAVOIR PLUS :

- CAFFARI Raymonde (2017), « *Pour un enfant, jouer (librement), c'est gagner* ».
- EPSTEIN Jean (2013), « *Les inactivités d'éveil* », Le Journal des Professionnels de l'Enfance, n°82
- ESPINASSOUS Louis (2015), « *Laissez-les grimper aux arbres* », Presse d'île de France.
- FONTAINE Anne-Marie (2016), « *Les enfants ont besoin que les adultes soient pour eux des 'phares allumés* », Boris CYRULNIK et la petite enfance, éd. Philippe DUVAL, 413-429
- FONTAINE Anne-Marie (2012), « *Adultes-enfants-espaces de jeu : un système et un jeu d'équilibre* », Colloque Petit1, Charleroi
- FONTAINE Anne-Marie (2002), « *Pour qu'ils jouent bien ensemble dans le même espace* », Le Journal des Professionnels de l'Enfance, n°16
- MASSON Marie (2013), « *Jouer avec trois fois rien – Réflexion autour de l'intérêt et de la richesse du jeu avec du matériel informel* », fascicule du FRAJE
- OSTERRIETH Colette, « *Jouer-Introduction générale* », fascicule du FRAJE
- RAMEAU Laurence (2016), « *L'itinérance ludique* », Boris CYRULNIK et la petite enfance, éd. Philippe DUVAL, 431-447
- STAMBAK Mira, et coll. (1983), « *Les bébés entre eux : découvrir, inventer et jouer ensemble* », PUF.
- GIAMPINO Sylvianne (2016), « *Les petits désordonnent le monde pour comprendre comment il s'ordonne* », Journée d'étude du FRAJE « *Pas gaie la pagaille* », 40^e Session des séminaires-rencontres de l'enfance, consultable en version audio sur www.yapaka.be
- WAUQUIER Sarah, « *Pourquoi et comment sortir dans la nature avec de jeunes enfants ?* »
- WAUQUIER Sarah (2017), « *récit d'expérience* », Forum de l'éducation de l'enfance.
- WINNICOTT D.W. (2002), « *jeu et réalité – L'espace potentiel* », Gallimard, Folio essais, 2002.



Photo : La Crèche « L'île aux trésors », Wavre

DES DEUX CÔTÉS DU LIEN : L'ATTACHEMENT, UN BESOIN VITAL POUR L'ENFANT

Depuis sa découverte, la théorie de l'attachement n'a cessé de prendre de l'essor et nourrir les connaissances concernant les besoins du jeune enfant, en mettant notamment en avant, outre ses besoins physiologiques, son besoin de sécurité affective. Pour y répondre, le lien qui se tissera entre l'enfant et l'adulte figure d'attachement, sera essentiel.

L'ATTACHEMENT, UN PHÉNOMÈNE BIOLOGIQUE

« Un bébé seul, ça n'existe pas »
WINNICOTT

Au début de son développement, le bébé, étant totalement vulnérable et immature, a besoin de se référer à l'adulte afin de répondre à ses besoins et réguler ses émotions. Il s'agit d'un besoin vital pour lui et ce, dans toutes les cultures.

Ce phénomène, naturel chez l'être humain, s'observe également chez de nombreuses espèces animales. Outre la psychanalyse, les études éthologiques¹ de Konrad LORENZ² montrent ce phénomène d'empreinte, notamment observé chez les oiseaux.



Par exemple, les oisons sont programmés pour suivre le premier animal qu'ils découvrent en sortant de l'œuf.

Ces travaux, ainsi que ceux de WINNICOTT et de HARLOW, ont inspiré le psychanalyste et psychiatre John BOWLBY pour élaborer sa **théorie de l'attachement** (« bonding »).



Ce phénomène s'observe chez tous les mammifères.

Par exemple, chez les félins, lorsque le chaton naît, il va s'attacher à sa mère d'emblée et pour toute sa vie. En plus de répondre à leurs besoins physiologiques, la chatte reconforte ses chatons, en les léchant, en ronronnant mais aussi, au moyen de phéromones qu'elle dégage afin de rassurer la portée. Le message continu qu'elle renvoie à ses petits est « *tout va bien, je veille sur vous, il ne peut rien arriver* ». Rappelons que les humains sont aussi des mammifères.

Loin d'être une simple relation de confiance et d'affection, il s'agit d'une relation fondamentale pour la survie du bébé. La science a découvert que l'attachement est un besoin vital au même titre que manger ou dormir.

¹ Étude du comportement des espèces animales. Dictionnaire LAROUSSE

² Cette découverte lui valut un Prix Nobel de médecine (physiologie) en 1973.

CAREGIVING ET ATTACHEMENT : DES MOUVEMENTS INVERSES QUI SE RENCONTRENT

Mais alors qu'est-ce qui fait qu'un enfant s'attache ?

Tous les bébés qui viennent au monde sont pourvus d'un répertoire comportemental programmé qui contribue à leur survie, tels que les pleurs, les cris, les gémissements et qui ont pour fonction d'alerter ceux qui s'occupent de lui. Par ces comportements, il s'agit pour le bébé d'une recherche de proximité avec l'adulte pour que celui-ci le comprenne, l'accompagne et le soutienne dans ce qu'il est en train de vivre et d'expérimenter, pour qu'il réponde à ses besoins et mette ainsi fin à sa détresse.

Au fur et à mesure de son développement, le bébé va étendre son répertoire, y ajoutant notamment le regard, le sourire ou l'agrippement. Tous ces comportements auront toujours le même objectif pour lui : celui de créer le lien, d'entrer en relation avec l'adulte.

*« C'est dans la relation individuelle personnalisée avec l'adulte que l'enfant trouve à la fois sens à vivre et sécurité d'exister ».*³

C'est donc à la personne qui détectera « ses appels » (qui y sera réceptive) et répondra à ses besoins (qui y sera réactive) et ce, le plus fréquemment, que le bébé s'attachera. Cet attachement demande de la répétitivité et se construit donc dans le temps.



La **figure d'attachement** principale est donc celle qui s'est occupée le plus souvent et le plus durablement de l'enfant pendant ses premiers mois de vie, le plus souvent la mère et/ou le père. C'est vers elle qu'il se retournera instinctivement lorsqu'il se sentira en danger ou qu'il ressentira le besoin de proximité de l'adulte. Le fait que les bébés se tournent plus vers la mère que vers le père, par exemple, n'a rien à voir avec l'amour mais avec la construction du lien d'attachement et l'omniprésence de la mère pour prendre soin de l'enfant dans ses premiers mois de vie. Les figures d'attachement principales se construisent dans les 9 premiers mois et chacune de ces figures est irremplaçable, spécifique et non interchangeable.

La qualité de l'attachement prédit, dans une certaine mesure, le bon développement de l'enfant. Pour que cet attachement soit de qualité, il importe que l'enfant expérimente la fiabilité de l'adulte qui prend soin de lui et ce, par sa réceptivité et sa réactivité, par la qualité et la cohérence des réponses qu'il apporte à ses besoins. C'est sur base de la prévisibilité de la réponse de l'adulte que l'enfant construit en effet sa sécurité affective, base essentielle de son autonomie et sa confiance en soi.

*« Pour pouvoir se séparer, se détacher,
il faut d'abord être attaché »*
Bernard GOLSE

Attachement et caregiving, quelle distinction ?

Si comme nous l'avons vu, l'attachement est un processus mis en place par l'enfant, un mouvement de l'enfant vers l'adulte, BOWLBY va définir le « caregiving », (que l'on peut traduire par « donner des soins »), comme le versant parental de l'attachement, un mouvement de l'adulte vers l'enfant. Il représente la capacité à donner des soins, à s'occuper du petit enfant, que ce soit au niveau physique ou affectif. Les deux phénomènes sont donc étroitement liés car la qualité du caregiving aura un impact prépondérant sur le type d'attachement que l'enfant développera avec sa figure d'attachement.

« Le caregiving ne se résume pas à protéger. Il est différent d'une hyperprotection ou d'une hyperanxiété qui témoignent des besoins ou des difficultés du parent mais qui ne répondent pas forcément aux besoins du bébé.

*Il s'agit de répondre aux besoins de l'enfant de telle sorte que l'enfant se sente réconforté et autonome ! (...) c'est donc une attitude à la fois très disponible mais très respectueuse de l'enfant qui est toujours à l'initiative des demandes ».*⁴



Il me sollicite à chaque fois que je suis indisponible, pleure quand je m'occupe d'un autre enfant ou quitte la pièce, alors que jusque-là, il jouait tranquillement sur le tapis ?

Cette situation, très fréquemment ramenée par les professionnels, les amènent régulièrement à se questionner sur leurs pratiques. *Qu'ont-ils fait ou pas fait pour cet enfant, fait-il un caprice, cherche-t-il à nous agacer ?*

Ce comportement peut se comprendre à la lumière des besoins d'attachement de l'enfant. Lorsqu'il est en sécurité, le bébé se sert de sa figure d'attachement comme d'une « base de sécurité » qui va lui permettre de s'éloigner et explorer le monde qui l'entoure. En cas de stress, l'enfant va revenir vers sa figure d'attachement pour se rassurer, il l'utilise alors comme un « havre de sécurité ».

³ MANNI, G. (coor) [2002], Accueillir les tout-petits, Oser la qualité, éd Fonds HOUTMAN-ONE, p.20

⁴ GUEDENEY, N. (2010), L'attachement, un lien vital, Bruxelles : FABERT p.34

Ce qui rassure l'enfant, lui permet d'explorer, c'est d'expérimenter la disponibilité de l'adulte. La même figure d'attachement est alors à la fois havre de sécurité et base de sécurité. Pour l'illustrer, Nicole GUEDENEY utilise l'image du porte-avions : l'enfant est l'avion, la figure d'attachement (l'accueillant(e) en milieu d'accueil, le parent) est le porte-avions d'où s'élance l'avion pour partir en mission. Le porte-avions doit être disponible à tout moment si l'avion doit se poser en urgence. S'il ne l'est pas, l'avion hésitera à s'éloigner car il doutera de sa disponibilité en cas de danger, de besoin. Pour l'enfant, c'est pareil, cette recherche de proximité est due à l'indisponibilité de l'adulte. Afin de lui permettre de se rassurer, il est donc essentiel de pouvoir mettre des mots et accompagner ces moments de séparations.



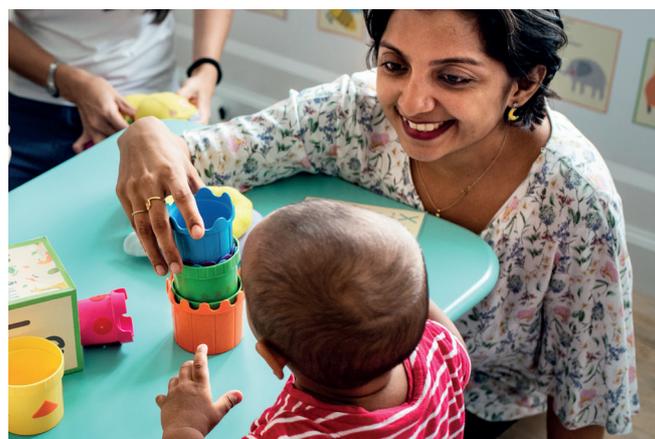
L'ATTACHEMENT, UN BESOIN TOUT AU LONG DE LA VIE

« L'attachement est actif, depuis le berceau
jusqu'à la tombe »
BOWLBY

Le besoin d'attachement, la recherche de sécurité, sont essentiels pour le bébé mais le resteront tout au long de sa vie. Adulte aussi, nous fonctionnons comme le jeune enfant, avec un nombre limité d'autres adultes vers qui nous nous retournons en cas de difficulté, lorsque notre équilibre est mis à mal, lorsque nous perdons nos repères.

Les changements, quels qu'ils soient, occasionnent de l'insécurité et ne sont donc pas à minimiser chez le jeune enfant. Une situation imprévue, qu'il n'aura pu anticiper, qu'il n'aura pas expérimenté de nombreuses fois préalablement, aura tendance à réactiver son besoin de proximité d'un adulte qui représente pour lui la sécurité. Bien évidemment, au fil du développement de l'enfant, les manifestations de ce besoin évoluent. Progressivement, la sécurité affective s'internalise. Les situations nouvelles pour chacun d'entre nous le réactivent. Par exemple, un enfant qui a tissé une très bonne relation de confiance avec son institutrice pourrait montrer de l'insécurité lors d'un voyage scolaire de plusieurs jours, où il serait amené à dormir à l'extérieur de chez lui.

L'expérience du coucher parce qu'elle représente un changement, une situation inconnue, pourrait être difficile pour lui, même si la relation avec l'institutrice est très bonne dans le cadre de l'école.



TISSER D'AUTRES LIENS POUR PERMETTRE LA SÉPARATION - LES ENJEUX DE L'ENTRÉE EN MILIEU D'ACCUEIL

L'entrée en milieu d'accueil du bébé/jeune enfant marque la séparation avec ses figures d'attachement (mère, père, ...). Au vu de l'importance de cette relation pour l'enfant, cette phase est particulièrement cruciale et place l'enfant en situation de vulnérabilité, surtout si elle a lieu avant ses 3 ans (GUEDENEY, 2010).

L'enjeu sera alors de **veiller à la construction d'un lien d'attachement avec le professionnel qui s'occupera plus particulièrement de l'enfant** dans le milieu d'accueil. L'établissement de cette relation permettra de répondre aux besoins de l'enfant et l'aidera à vivre la séparation avec ses parents, le professionnel assurant, à son tour, ce rôle de base de sécurité. Par ailleurs, l'attention que portera le professionnel à cet enfant permettra de le connaître et d'individualiser les pratiques pour répondre au plus près à ses besoins.

Il est important de souligner que la création du lien avec l'enfant passe par l'établissement d'une relation de confiance avec la famille, les parents. Françoise DOLTO parle d'être « mami-sée » par la mère : « *c'est-à-dire, a établi avec elle un contact, une relation (un quelque chose qui les re-lie) en présence de l'enfant pour qu'il puisse se dire: " si maman apprécie cette dame, je peux, moi aussi, me relier à elle, l'accueillir dans mon monde, lui faire confiance... avec elle, la vie continue " »*⁵. La relation qui s'établit va également permettre les échanges « professionnels-parents » afin d'assurer une continuité dans les expériences vécues par l'enfant entre son milieu familial et son milieu d'accueil. Cette continuité contribuera à assurer le sentiment de sécurité psychique de l'enfant.

L'on perçoit donc bien toute l'**importance de la période de familiarisation** puisque c'est à ce moment que commencent à se construire les liens entre l'enfant et le professionnel, entre la famille et le professionnel. Il est essentiel que cette étape soit réfléchiée et centrée sur les besoins de l'enfant.

Par ailleurs, la temporalité de l'enfant est différente de celle des adultes. Pour se représenter la réalité, le jeune enfant, étant donné son immaturité, a besoin de la vivre un certain nombre de fois. Il est dès lors nécessaire que les expériences soient répétées. Cette répétition permettra de construire le lien avec le professionnel, l'attachement se construisant dans la récurrence mais aussi, de comprendre que le parent qui part reviendra car l'enfant aura pu l'expérimenter à plusieurs reprises. Aussi, chaque jeune enfant aura besoin d'un temps qui lui est propre pour intégrer ces nouvelles situations de vie, impliquant des enjeux vitaux pour lui. Ce temps est propre à chaque enfant et dès lors variable d'un enfant à l'autre.



COMMENT SOUTENIR LA CRÉATION D'UN LIEN D'ATTACHEMENT DE QUALITÉ AU SEIN D'UN MILIEU D'ACCUEIL ?

L'enfant ne peut s'attacher qu'à un nombre limité d'adultes. On estime ce nombre à 5 personnes maximum en même temps (incluant père, mère, grands-parents,...)⁶. En milieu d'accueil, l'enfant ne pourra donc créer ce type de lien qu'avec un nombre restreint de personnes significatives. Il est par conséquent important que le nombre d'adultes qui s'occupe de l'enfant soit limité, ce qui permettra une fréquence assez élevée d'interactions avec l'enfant et facilitera la création du lien d'attachement.

Par ailleurs, la qualité de l'attachement est importante à considérer puisqu'elle contribuera au sentiment de sécurité de l'enfant et à son bon développement.



A réfléchir :

Comment réfléchir et proposer une période de familiarisation adaptée à chaque enfant ? Quelle(s) pratique(s) facilitera(ont) la création et la consolidation du lien d'attachement avec chacun des enfants ?

Au-delà de la familiarisation, il sera important d'accorder de l'attention aux **moments d'arrivée et de départ de l'enfant** du milieu d'accueil. Ce sont des moments de séparations/retrouvailles qui peuvent être difficiles à vivre pour l'enfant. Il peut avoir besoin d'être rassuré et accompagné (en lui parlant, le tenant dans ses bras,...).



« Si l'enfant s'attache à l'accueillant, sera-t-il moins attaché à ses parents ? »

C'est une préoccupation que peuvent avoir certains parents lors de l'entrée en milieu d'accueil de leur enfant. Il est important de les rassurer et de préserver la place des parents.

L'établissement de liens d'attachement avec l'accueillant n'effacent pas les liens existant avec les parents. Des recherches montrent qu'à partir de 9 mois, l'enfant adopte des comportements (recherches de proximité) différents en présence de ses parents et des professionnels de l'accueil, suggérant que l'enfant fait la distinction⁶.

Par ailleurs, la nature des liens qui s'établissent entre enfants et professionnels est différente de celle établie entre enfants et parents. Le professionnel a pour but le développement et l'épanouissement de l'enfant. Ainsi, *« le personnel s'engage dans une relation réelle mais consciemment contrôlée dans laquelle l'adulte ne fait pas peser sur l'enfant sa propre affectivité et ses attentes personnelles. »* (DAVID & APPELL, p.58).

« La mère soigne son enfant parce qu'elle l'aime, la nurse aime l'enfant parce qu'elle le soigne »⁷.



A réfléchir :

Comment assurer cette qualité au travers des pratiques mises en place dans le milieu d'accueil ?

- Une première condition consiste à développer une **sensibilité** aux messages envoyés par l'enfant. Il s'agit pour le professionnel d'observer chaque enfant pour le connaître et repérer ses propres signaux de mal-être (pleurer, s'accrocher à l'adulte, ouvrir les mains,...).
- Une seconde condition est la **proximité** de l'adulte. D'une part, il s'agit de veiller à être présent de manière à ce que l'enfant ressente cette présence (présence physique, regard,...) et sache que l'adulte est disponible en cas de besoin. D'autre part, la proximité consiste à se rapprocher de l'enfant lorsque celui-ci manifeste son mal-être pour pouvoir répondre de manière adéquate et adaptée à ses besoins.
- La **fiabilité et la cohérence** de l'adulte dans les réponses qu'il apporte à l'enfant sont également très importantes. Ici, le travail des professionnels sera de s'assurer de la cohérence de leurs pratiques (continuité). Celles-ci contribueront à rendre les choses prévisibles pour l'enfant et à assurer son sentiment de sécurité.

⁶ PIERREHUMBERT, 2018 ; DAVID & APPELL, 2018

⁷ DAVID, Myriam - Discours à l'occasion du 50ème anniversaire de l'institut PIKLER

⁸ Michel DELAGE, l'enfant et ses figures d'attachement, in le journal des professionnels de l'enfance nov-déc 2008, p.22

Tout cela nécessite dès lors une implication du professionnel dans la relation avec l'enfant et un travail de réflexion. Cependant, l'accueil collectif peut entraver la mise en place de telles pratiques.

S'assurer qu'un nombre limité et stable d'adultes s'occupent du même groupe d'enfants, veiller à l'existence d'une relation privilégiée entre un adulte et chacun des enfants⁹, travailler la communication au sein de l'équipe et la communication avec les parents, sont des éléments qui permettront la connaissance des enfants par les adultes et leurs réponses appropriées aux besoins exprimés, individualisées pour chaque enfant.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Brochure « A la rencontre des enfants. Repères pour des pratiques de qualité (0-3 ans) » - Repères 7 et 10



Et si un enfant s'attache « trop » à son accueillant ou à sa puéricultrice de référence ? Que faire quand il/elle n'est pas là ?

Le fait qu'un enfant recherche la proximité avec son accueillant ou la puéricultrice de référence (s'accrocher à l'adulte, le suivre partout, ...) est l'expression de son besoin d'attachement. La satisfaction de ce besoin est une nécessité pour que l'enfant puisse, dans un second temps, se détacher et explorer son environnement de manière autonome. Se montrer disponible, prendre le temps de rassurer l'enfant est alors une première étape indispensable.

L'adulte de référence ne peut pas être toujours présent. *Comment assurer la sécurité de l'enfant ?* Les principes évoqués ci-avant prennent ici tous leurs sens. Avoir un nombre restreint d'adultes qui s'occupent d'un petit groupe d'enfants, réfléchir à la continuité des pratiques entre adultes (entre adultes du milieu d'accueil et entre le milieu familial et le milieu d'accueil), mettre des mots sur cette situation, ... permettra à l'enfant d'avoir des repères et de se sentir en sécurité.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Brochure « A la rencontre des enfants. Repères pour des pratiques de qualité (0-3 ans) » - Repère 7

PRENDRE SOIN DU CAREGIVER ...

Comme cela a été évoqué précédemment, le besoin d'attachement existe à tout âge et est universel. Or, pour centrer leur attention sur les besoins d'autrui et leur apporter du soutien (qui sont des comportements de caregiving), il faut que les adultes soient eux-

mêmes suffisamment sécurisés, particulièrement s'ils évoluent dans des conditions menaçantes pour eux. Il a, par exemple, été mis en évidence que la compassion et les comportements de caregiving (dont la sensibilité, dont il est question au point précédent) sont renforcés quand les caregivers vivent eux-mêmes un attachement sécurisant (MILKUNICER & SHAVER, 2005). Il est par conséquent intéressant d'une part, de s'interroger sur les conditions dans lesquelles évoluent les professionnels (leur permettent-elles de se sentir en sécurité ou les mettent-elles à mal ?). D'autre part, comme le dit Nicole GUEDENEY : « *Elle nous interroge aussi sur notre propre état d'esprit quant à l'attachement et de manière générale, la place que joue l'attachement dans notre vie d'adulte avec les conséquences que cela a sur notre fonctionnement professionnel.* »¹⁰

POUR CONCLURE...

La théorie de l'attachement, au vu de l'éclairage qu'elle apporte par rapport à la construction psychique de l'enfant (notamment le soutien du développement de la conscience de soi), son lien à l'autre, a un impact important dans la manière de « prendre soin de l'enfant » et donc, dans le développement de la qualité d'accueil en milieu d'accueil.

Virginie HOSPEL et Julie NAUWELAERTS
Conseillères pédagogiques ONE

avec la relecture de Laurence MARCHAL
Responsable de la Direction Psychopédagogique(DPP)



POUR EN SAVOIR PLUS :

- BOWLBY J. (1978), *Attachement et perte*, Paris : PUF
- DAVID, M., & APPELL, G. (2018). *Loczy ou le maternage insolite*. Toulouse : Erès
- GUEDENEY, N. (2010). *L'attachement, un lien vital*. Bruxelles : FABERT
- MANNI, G. (coord.). (2002). *Accueillir les tout-petits, Oser la qualité, un référentiel pour des milieux d'accueil de qualité*. Bruxelles : ONE - Fonds HOUTMAN, (Référentiel psychopédagogique Accueil 0-3 ans)
- MIKULINCER, M., & SHAVER, P. R. (2005). Attachment security, Compassion, and Altruism. *Current Directions in Psychological Science*, 14, 34-38
- PIERREHUMBERT, B. (2018). *Le premier lien. Théorie de l'attachement*. Paris : Odile JACOB

⁹ Particulièrement, en cas de présence à temps partiel

¹⁰ GUEDENEY, N. (2010), *L'attachement, un lien vital*, Bruxelles : FABERT p.47

VÉGÉTARISME

VÉGÉTALISME

VÉGÉTARISME, VÉGÉTALISME... COMMENT RÉPONDRE AUX DEMANDES DES PARENTS ?

Le végétarisme est en augmentation depuis de nombreuses années. Cette pratique s'inscrit de plus en plus dans le quotidien de nombreuses familles. Les motivations évoquées sont, entre autres, l'écologie, le bien-être animal, la santé... Comment les milieux d'accueil peuvent-ils répondre aux demandes des parents tout en respectant les besoins nutritionnels des enfants ?

VÉGÉTARISME, VÉGÉTALISME, QUELLE(S) DIFFÉRENCE(S) ?

Le végétarisme se distingue principalement en 6 modes alimentaires (voir tableau ci-dessous).

Sa forme la plus restrictive est le végétalisme qui exclut tout aliment d'origine animale (viandes, volailles,

poissons, œufs et produits laitiers), ainsi que les denrées provenant de leur exploitation, tel que le miel.

Modes alimentaires	Supprime	Consomme
Semi-végétarien ou flexitarisme		occasionnellement de la viande, de la volaille et du poisson
Pesco-végétarisme	la viande, la volaille et dérivés	le poisson, les crustacés, les mollusques, les œufs, le lait et les produits dérivés
Ovo-lacto-végétarisme	la viande, la volaille, le poisson, les crustacés, les mollusques et dérivés	les œufs, le lait et les produits dérivés
Ovo-végétarisme	la viande, la volaille, le poisson, les crustacés, les mollusques, le lait et les produits dérivés	les œufs
Lacto-végétarisme	la viande, la volaille, le poisson, les crustacés, les mollusques, les œufs et dérivés	le lait et les produits dérivés
Végétalisme/ véganisme	tous les aliments issus du règne animal (viande, volaille, poisson, crustacés, mollusques, œufs, lait et produits dérivés,... miel)	tous les aliments d'origine végétale

QUELLES SONT LES DANGERS POUR LA SANTÉ DE L'ENFANT ?

Nous mangeons trop de viande. Chez l'adulte et lorsque le végétarisme n'est pas trop strict (ovo-lacto-végétarisme) et **bien mené**, les études montrent un impact positif sur la santé, comme par exemple une diminution de l'incidence des pathologies cardiovasculaires, de cancers,...

Durant les périodes de croissance que sont l'enfance, l'adolescence, la grossesse et l'allaitement maternel, **une grande prudence s'impose**. Les besoins nutritionnels sont spécifiques et demandent une plus grande adaptation du régime et la prise de compléments alimentaires de qualité. **Plus le régime est restrictif, plus le risque de carences est important.**

Un régime non réfléchi et non accompagné de mesures diététiques qui permettent de compenser le risque de carences (en protéines de « hautes » qualités¹, en fer, en calcium, iode, zinc, en vitamine B12 et D, en DHA² ...) peut avoir des conséquences sévères pour la santé des enfants.

Le rôle de l'ONE est de mettre en garde les familles. Nous déconseillons donc vivement les régimes très stricts du végétarisme, comme le **végétalisme** durant l'enfance, l'adolescence, la grossesse et l'allaitement. Les familles végétaliennes doivent être dirigées vers le médecin de l'enfant (pour l'analyse éventuelle de la prise de sang et la prescription de compléments) et un diététicien pédiatrique qui pourra donner les conseils diététiques personnalisés, après évaluation de la consommation alimentaire de l'enfant.

QUEL POSITIONNEMENT DU MILIEU D'ACCUEIL PAR RAPPORT À LA DEMANDE PARENTALE ?

Nous recommandons aux milieux d'accueil d'analyser, au cas par cas, chaque demande spécifique, en mettant en balance les éléments suivants :

- ✓ **Les capacités d'organisation du milieu d'accueil :**
Répondre à toutes les demandes spécifiques des familles entraîne des contraintes parfois difficiles à mettre en place au sein d'une collectivité. La notion d'équité entre parents est importante. Accepter pour un enfant risque de créer un précédent vis-à-vis d'autres demandes de parents qui pourraient, à terme, se multiplier et compliquer la gestion alimentaire au sein des milieux d'accueil. Il importe d'en tenir compte.
- ✓ **Le respect des différences « culturelles » :**
La « bonne alimentation » est au cœur du conflit. Ces évictions alimentaires qui pourraient être vues par le professionnel de la santé comme néfastes pour la santé de l'enfant sont, au contraire, perçues comme saines par les familles. Le végétarisme constitue un vrai choix de vie. Le monde para/médical qui qualifie ces parents d'irrationnels, voire de dangereux pour leurs enfants (maltraitance nutritionnelle) est alors vu comme obtus et complice d'un système.

Pour éviter cette incompréhension mutuelle et cette « rupture de lien », il est essentiel de préserver la confiance et de maintenir le dialogue avec la famille.

- ✓ **Les besoins nutritionnels et de croissance de l'enfant :**
Les milieux d'accueil sont tenus, conformément au Code de qualité de l'accueil, de proposer un cadre de vie sain aux enfants accueillis, ce qui englobe, entre autre, l'alimentation. De ce fait, ils sont responsables des aliments donnés aux enfants durant le séjour en milieu d'accueil. **Dans ce contexte, ils ne peuvent pas donner aux nourrissons et enfants en bas âge des substituts de laits maternel « non adaptés »** (ex: lait de vache ordinaire, produit à base d'amande, de riz, avoine,...).

L'absence de viande, de poisson ou d'œufs ne comporte pas de risque pour un nourrisson ou un enfant en bas âge lorsque son alimentation reste diversifiée et qu'il bénéficie de lait maternel ou d'une préparation infantile en suffisance. A cet âge les protéines, le fer et les acides gras essentiels sont apportés par le lait adapté à son âge.

Les légumineuses peuvent être introduites progressivement et en petite quantité, vers l'âge de 10 mois.

EN PRATIQUE :

QUELS SONT LES POINTS D'ATTENTION ?

- ✓ Maintenir le lien avec la famille en préservant la confiance (éviter le jugement de valeur) et en assurant un dialogue constructif avec elle.
- ✓ Encourager la poursuite de l'allaitement maternel et sensibiliser la maman sur la nécessité éventuelle de prendre des compléments, en particulier la vitamine B12, en cas de végétalisme.
- ✓ A défaut de lait maternel, poursuivre la consommation de préparations pour nourrisson, de suite ou de croissance adaptées aux besoins nutritionnels et à l'âge de l'enfant. Les seules denrées alimentaires d'**origine végétale** qui peuvent pallier aux carences sont les substituts de lait pour nourrisson à base d'hydrolysats de protéines de riz et les boissons de croissance à base de soja. Ces produits seront apportés par les parents.
- ✓ Les risques liés à la consommation des jus végétaux non adaptés par les nourrissons sont connus depuis bien longtemps. Pour rappel, en raison de leur inadéquation, **ces jus végétaux ne peuvent en aucun cas être proposés aux enfants** lors de leur séjour en milieu d'accueil.
- ✓ En pratique, la quantité de « lait » sera similaire à celle proposée à tous les nourrissons non allaités. Lors de la diversification alimentaire, il est utile de rappeler que la quantité de lait maternel ou ses substituts doit fournir au minimum la moitié de l'apport calorique quotidien voire plus : soit environ de 500 à 600 ml par jour avant l'âge d'un an en plus d'une alimentation bien composée.

¹ Ces protéines contiennent tous les acides aminés essentiels, matériaux de construction du corps.

² DHA : il s'agit de l'acide docosahéxaénoïque. Une graisse semi-essentielle qui appartient à la famille des oméga3.

Un apport de 500 ml de substituts adaptés/jour doit être proposé à l'enfant de plus d'un an.

- ✓ Le milieu d'accueil engagera le dialogue avec les parents sur les possibilités éventuelles d'élargissement de l'alimentation par rapport au régime préconisé par les parents. Il veillera à ne pas donner les aliments d'origine animale (viande, volaille, poissons et/ou œufs) exclus par le régime des parents. Les parents proposent à la maison les aliments qui permettent d'équilibrer l'alimentation de l'enfant. Si les produits laitiers sont également supprimés de l'alimentation, le milieu d'accueil recevra le substitut de lait maternel d'origine végétale apporté par les parents, y compris pour les enfants plus grands (plus de 18 mois). En cas d'absence de dialogue, il peut être utile de prendre contact avec votre médecin/pédiatre de référence ou un professionnel de la santé de l'ONE.

JOURNÉE VÉGÉTARIENNE EN CRÈCHE

Nous mangeons trop de viande, la diversification des sources de protéines en collectivité est bonne pour la planète et pour notre santé. Depuis 2013, nous offrons la possibilité aux milieux d'accueil de proposer aux enfants des journées végétariennes, à raison d'**une fois par semaine** et vous êtes de plus en plus nombreux à le proposer. Un menu végétarien favorise l'apprentissage de nouveaux aliments et de nouvelles recettes, accorde une plus grande place aux légumes secs.

Les alternatives industrielles (burger,...) ne manquent pas pour remplacer la viande.

Ces produits sont déconseillés en milieu d'accueil car la plupart sont salés et/ou contiennent des mauvaises graisses et/ou encore des additifs (conservateur, exhausteur de goût,...) qui peuvent contrer les bienfaits d'une alimentation végétarienne.

Le seitan, le tofu, le quorn, le tempeh sont aussi des substituts de viande qui demandent d'être cuisinés. En raison de leur composition nutritionnelle, ces substituts, même non transformés, ne sont pas conseillés chez les enfants de moins de 12 mois.

Par ailleurs, si l'on veut changer les mentalités par rapport à la valeur symbolique de la viande et amener la population à s'en passer, pourquoi vouloir à tout prix remplacer visuellement la viande dans l'assiette par un substitut ? A méditer...

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Brochure « *Chouette, on passe à table !* » ONE 2019
- Flash Accueil N° 15 et 27 : « *Les lentilles... Vertes, brunes, oranges, elles colorent les repas des petits* » - « *2016 - Année internationale des légumineuses* »
- Flash Accueil n°37 « *A épingler* » : Alimentation lactée des nourrissons et enfants en bas âge

Amal ALAOUI et Nathalie CLAES
Cellule diététique - Direction Santé ONE

Erratum Flash Accueil N°38 – article Santé

« VÉGÉTARISME, VÉGÉTALISME... COMMENT RÉPONDRE AUX DEMANDES DES PARENTS ? »

P.22, nous avons évoqué une possibilité d'organisation d'une journée végétarienne par semaine en crèche. Une précision doit être apportée dans l'avant-dernier chapitre, en rapport avec les substituts de viande, non recommandés en milieu d'accueil.

Le seitan, le tofu, le quorn, le tempeh sont aussi des substituts de viande qui demandent d'être cuisinés. En raison de leur composition nutritionnelle, ces substituts, même non transformés, sont également contre-indiqués en milieux d'accueil, au même titre que les alternatives industrielles.



ATCHOUM!

LE SOIN DES CAVITÉS NASALES

Une des pratiques essentielles d'hygiène est le nettoyage des fosses nasales. Les moments importants de mouchage sont situés avant les repas et au lever de sieste.

Il est bon de rappeler qu'un bébé respire essentiellement par le nez, sauf s'il est enrhumé ou s'il pleure... Il est donc primordial d'avoir une bonne hygiène nasale et des narines bien dégagées.

Par ailleurs, le nez est un carrefour central entre la gorge et les oreilles. En optimisant l'hygiène nasale des jeunes enfants, on prévient les complications ORL des simples rhumes. Le principe est d'instiller du liquide physiologique qui va balayer les cavités nasales et entraîner, dans le flux, les sécrétions qui s'y trouvent.



Les mains doivent, dans tous les cas, être lavées **et** désinfectées, après chaque soin d'un enfant. La désinfection seule par gel hydro-alcoolique est insuffisante, elle doit être précédée d'un lavage de mains.

La technique est différente chez le nourrisson et chez l'enfant.

CHEZ LE NOURRISSON

L'enfant est couché sur le dos (légèrement sur le côté, une épaule un peu surélevée éventuellement), la tête tournée à 45° sur le côté. Il est important d'éviter l'hyperextension de la tête.

Environ 5 ml de liquide physiologique stérile sont envoyés, avec une pression très modérée, dans la fosse nasale supérieure et ressortent par la narine inférieure. L'excédent de liquide physiologique et de sécrétions persistant dans les cavités nasales peut être aspiré au moyen d'un mouche-bébé, avec une pression relativement faible également. Au besoin, on répète le même geste en tournant la tête de l'autre côté.

Des mouche-bébés¹ individuels peuvent être utilisés si les parents le souhaitent et le fournissent. Ils ne doivent en aucun cas servir à injecter du liquide physiologique dans le nez.

L'instillation de volumes plus importants de liquide physiologique dans les fosses nasales est réservée aux situations d'enfants malades, avec une obstruction nasale plus sévère.



¹ Utilisés au cas par cas, le mouche-bébé sera soigneusement nettoyé après chaque mouchage et remis aux parents pour désinfection régulière (60°C au lave-vaisselle, par exemple).

RYTHMES RECOMMANDÉS : une à deux par jour si le nourrisson est fort encombré mais pas malade. Plus souvent et notamment avant la sieste, si le nourrisson est fort encombré ou en cas d'infection ORL importante ou de bronchite.



DÈS QUE POSSIBLE, AU PLUS TARD À L'ÂGE D'UN AN

Il faut favoriser la position verticale (assise) de l'enfant et l'administration de liquide physiologique en spray adapté à l'âge de l'enfant, dans chaque narine.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Dépliant « *Se moucher, c'est utile !* » ONE 2008



LE MOUCHAGE

Le mouchage est l'expulsion, vers la narine, des sécrétions présentes dans le nez, au moyen d'une expiration forcée bouche fermée.

► **Entre 2 et 3 ans**, l'enfant est capable d'apprendre à se moucher. On lui explique comment souffler par le nez, une narine à la fois, en bouchant l'autre. Pour ce faire, on peut commencer par le conscientiser à la respiration buccale puis nasale. Il s'agit de le faire d'abord souffler par la bouche. Puis, de lui apprendre à souffler par le nez en fermant la bouche.

Des jeux de souffle, des jeux de prise de conscience de l'odorat, des mouchoirs ludiques, placés à des endroits clés,... peuvent être d'une aide précieuse.

► **Dès l'âge de 2-3 ans**, le nettoyage régulier et soigneux des sécrétions nasales par mouchage, à l'aide de mouchoirs en papier à usage unique, est indispensable.

REMARQUES :

- Le liquide physiologique hypertonique qui décongestionne le nez bouché par action osmotique peut être utilisé dès l'âge de 2 mois (les premiers mois) dans certaines conditions, sur avis médical.
- L'usage de coton-tige en milieu d'accueil est proscrit.

Dr Nathalie MELICE et Dr Philippe LANN00
Conseillers pédiatres ONE



LA NOUVELLE LOI SUR LES ASBL

La loi du 23 mars 2019 (publiée au Moniteur Belge le 4 avril 2019) crée le nouveau Code des sociétés et des associations (en abrégé CSA).

Cet article vise à synthétiser les nouveautés apportées par cette loi dans le domaine de l'accueil, en parallèle avec les obligations de la réforme des milieux d'accueil, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Ce Code remplace :

- Le Code des sociétés existant,
- La loi du 31 mars 1989 sur les Unions professionnelles,
- La loi du 12 juillet 1989 portant diverses mesures d'application du Règlement (CEE) n°2137/85 du Conseil du 25 juillet 1985 relatif à l'institution d'un groupement européen d'intérêt économique,
- La loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les fondations, les partis politiques européens et les fondations politiques européennes (loi sur les ASBL).

Ce nouveau code devient donc la référence pour toutes les sociétés ou associations existantes ou à créer et il y a donc lieu de se pencher sur son analyse afin de déterminer les impacts que celui-ci peut avoir dans votre activité.

ENTRÉE EN VIGUEUR :

- 1^{er} mai 2019 : entrée en vigueur pour toute nouvelle société ou association créée après cette date.
- 1^{er} janvier 2020 : les dispositions impératives s'imposent à toutes les sociétés et associations existantes avant le 1^{er} mai 2019.
- Entre le 1^{er} janvier 2020 et le 1^{er} janvier 2024 : les sociétés et ASBL existantes doivent adapter leurs statuts pour se mettre en conformité avec le CSA.
- 1^{er} janvier 2024 : l'ensemble des dispositions sera applicable pour tout le monde.

POURQUOI UNE NOUVELLE LOI ?

La lecture du droit des sociétés et du droit commercial devenait complexe, étant régi par de nombreux textes, maintes fois modifiés. Dès lors, le législateur a voulu simplifier et moderniser ce droit ô combien complexe.

A présent, toute forme de société, toute ASBL, de même que les indépendants, sont considérés comme entreprises et sont soumis à ce Code.

Concernant les ASBL, la loi datait de 1921, il était donc grand temps de lui donner un coup de frais.

PRINCIPAUX CHANGEMENTS INTRODUITS PAR LA NOUVELLE LOI

Le législateur a voulu simplifier le droit applicable aux ASBL.

1. Redéfinition des activités de l'ASBL

Selon la loi de 1921, l'ASBL était définie selon deux critères :

- « qui ne se livre pas à des opérations industrielles ou commerciales » ;
- « qui ne cherche pas à procurer à ses membres un gain matériel ».

La nouvelle forme d'ASBL permet à celle-ci d'exercer une activité commerciale à titre accessoire, l'activité principale doit être sociale. Il faut, en d'autres mots, que l'activité ne soit pas réalisée dans un but de lucre. Ainsi, il est possible que l'ASBL soit soumise à la TVA.

2. Constitution

A présent, une ASBL peut être constituée de 2 membres et non plus 3.

Il s'agit d'une forme d'entreprise à responsabilité limitée : les membres de l'ASBL ne sont pas responsables des engagements contractés par celle-ci. La responsabilité est limitée par le chiffre d'affaire annuel moyen de l'ASBL.

Les administrateurs pourraient se voir inquiéter s'ils commettent des fautes dans l'accomplissement de leur mission, à l'encontre de l'association. S'ils commettent des fautes, à l'égard des tiers, celles-ci seront qualifiées de fautes extracontractuelles.

QUELLES IMPLICATIONS/ OBLIGATIONS POUR LES MILIEUX D'ACCUEIL ?

1. ASBL OU SOCIÉTÉ CRÉÉES AVANT LE 1^{ER} MAI 2019

Le nouveau Code commencera à entrer en vigueur pour ces ASBL ou sociétés, **le 1^{er} janvier 2020**. A partir de cette date, les dispositions impératives du Code s'appliqueront automatiquement. Il s'agit, entre autres, des règles suivantes :

- l'extension de la notion de gestion journalière,
- la modification du règlement des conflits d'intérêt au sein de l'organe d'administration,
- le régime général de la responsabilité des administrateurs, de la nullité des décisions des organes, la liquidation, le mode de scrutin dans les assemblées générales, spécialement la neutralisation des abstentions.

Pour ces dispositions impératives, il n'est pas nécessaire de prévoir la modification immédiate des statuts, cela s'appliquera automatiquement. Il faudra cependant envisager leur modification pour le 1^{er} janvier 2024 au plus tard.

Concernant les autres dispositions légales, non impératives, les PO des milieux d'accueil vont devoir adapter les statuts de l'ASBL ou de la société pour les mettre en conformité avec les règles prévues par le CSA.

Si les statuts doivent être adaptés, il n'est toutefois pas nécessaire de se précipiter, les statuts devant être modifiés au plus tard pour le 31 décembre 2023 : c'est la date du 1^{er} janvier 2024 qui a été retenue par le CSA comme date ultime.

2. ASBL OU SOCIÉTÉ CRÉÉES APRÈS LE 1^{ER} MAI 2019

Ces ASBL ou sociétés doivent directement respecter toutes les conditions du CSA.

ET AUJOURD'HUI AVEC LA RÉFORME DE L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE ?

Avec la réforme, les pouvoirs organisateurs des nouveaux milieux d'accueil (à l'exception des accueillant(e)s indépendant(e)s) qui demanderont une autorisation à partir du 1^{er} janvier 2020 pourront uniquement adopter un des trois statuts prévu par le nouvel arrêté fixant le régime d'autorisation et de subvention des crèches, des services d'accueil d'enfants et des (co)accueillant(e)s d'enfants. Ainsi, ils se constitueront, soit sous forme d'ASBL, soit en société coopérative agréée comme entreprise sociale, soit il devra s'agir d'un pouvoir public.

Dès lors, les ASBL déjà constituées devront mettre leurs statuts en conformité avec la nouvelle loi, tandis que les nouvelles devront en respecter directement le prescrit.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Code des sociétés et des associations : Loi du 23 mars 2019 introduisant le Code des sociétés et des associations et portant des dispositions diverses : http://www.ejustice.just.fgov.be/mopdf/2019/04/04_1.pdf#Page53
- Brochure « L'ASBL » du SPF Justice, édition 2019



Audrey PROTIN
Direction juridique ONE



L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE EN RÉGION BRUXELLOISE : QU'EST-CE QUI CHANGE ?

Depuis juin 2019, tout milieu d'accueil bruxellois doit obtenir une autorisation pour fonctionner. Celle-ci est délivrée soit par la Commission Communautaire Commune (COCOM), soit par l'ONE, soit par Kind & Gezin.

En effet, en Région bruxelloise, l'accueil de la petite enfance relève de plusieurs institutions dépendantes des Communautés française et flamande. En outre, la COCOM, institution bicommunautaire, est compétente pour les matières bi-personnalisables qui ne sont dévolues à aucune des deux Communautés.

Un vide juridique persistait jusqu'ici en matière d'accueil de la petite enfance, pour les institutions « bilingues », ainsi que pour les personnes physiques qui n'avaient pas volontairement demandé et obtenu d'autorisation auprès de l'ONE ou de Kind en Gezin.

Suite à l'entrée en vigueur de l'ordonnance de la COCOM du 23 juillet 2017, « portant organisation des milieux d'accueil pour enfants », chaque pouvoir organisateur (PO) d'un milieu d'accueil en Région bruxelloise doit obtenir une autorisation préalablement à son fonctionnement auprès des Services du Collège réuni (organe exécutif de la COCOM) ou de l'ONE ou de Kind & Gezin, selon le choix du PO et de sa réalité linguistique.

La COCOM (qui en a confié le suivi à son administration, dénommée IRISCARE), l'ONE et Kind & Gezin ont signé un accord de coopération afin de veiller au contrôle du respect de cette obligation d'autorisation. Cet accord organise également l'échange d'informations entre ces administrations.

Actuellement, des visites sont effectuées dans les structures bruxelloises ne disposant pas d'autorisation pour les inviter à une régularisation de leur situation ou procéder à leur fermeture, avec la collaboration des instances communales.

En effet, l'accueil de tout-petits implique de respecter des conditions d'autorisation portant sur l'infrastructure, la sécurité et la santé, les qualifications et les compétences du personnel, les normes d'encadrement et le projet pédagogique, en vue du développement et du bien-être de l'enfant et ce, en partenariat avec les familles. Ces conditions sont à maintenir en cours de fonctionnement.

Dorénavant, chaque enfant accueilli en Région bruxelloise bénéficiera d'un suivi dans le milieu d'accueil autorisé qui l'accueillera.

Brigitte MARCHAND
Responsable de la Direction de la Coordination accueil



RECETTES À BASE DE LÉGUMINEUSES

Les légumineuses font de plus en plus parler d'elles, or on ne sait pas toujours comment les préparer ! Voici deux recettes qui vous permettront d'élargir vos horizons culinaires, tout en faisant découvrir de nouvelles saveurs¹ aux enfants.

Pour plus d'informations sur les légumineuses (bénéfices, quantités, principe de préparation...), référez-vous aux recettes des Flash Accueil N°15 « Les lentilles », N°27 « Les légumineuses » et N°36 « Le quinoa ».

PÂTES AUX LENTILLES (pour 5 enfants de > 12 mois)

Temps de préparation : 30 minutes

Temps de cuisson : 20 min

+ le temps de cuisson des pâtes

Ingrédients

- 150 g de petites pâtes type coquillettes, ditalini, pâtes grecques, conchigliette...
- 75 g de lentilles vertes sèches
- 500 g de carottes
- 250 g de céleri vert
- 2 branches de thym
- 1 feuille de laurier
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive
- 1 l d'eau bouillante

La veille

- Trier les lentilles vertes afin d'en retirer les éventuelles petites pierres et celles abîmées,
- Les disposer dans un récipient alimentaire et y ajouter de l'eau fraîche. Le volume d'eau doit correspondre à minimum 1 fois le volume de légumes secs,
- Placer le récipient au frigo. Ce trempage permettra de réduire le temps de cuisson, ainsi que la teneur en glucides indigestes qui peuvent provoquer des flatulences.

Préparation

- Laver, éplucher et découper les carottes + le céleri vert en brunoise (petits dés).
- Dans une casserole, faire revenir les légumes dans une cuillère à soupe d'huile d'olive.
- Ajouter les lentilles vertes, les branches de thym et le laurier.
- Ajouter 1 l d'eau bouillante : les lentilles et les légumes doivent être totalement couverts.
- Laisser cuire 30 minutes à feu doux. De temps à autre, ajouter une petite quantité d'eau afin que les ingrédients soient toujours immergés dans un liquide. L'eau doit dépasser le niveau des ingrédients d'environ 5 cm.
- Après 20 minutes, ajouter les pâtes dans la casserole et faire cuire le temps de cuisson indiqué sur le paquet.
- Avant de servir, retirer la feuille de laurier et les branches de thym.



NB

Vous pouvez tout à fait remplacer les lentilles par des pois chiches. Le temps de cuisson sera augmenté de 10 à 15 minutes.

DAHL DE LENTILLES (pour 5-6 enfants de > 18 mois) :**Temps de préparation** : 20 minutes**Temps de cuisson** : 30 minutes**Ingrédients**

- 75 g de lentilles corail
- 150 g de quinoa
- 500 ml de coulis de tomates
- 400 ml de lait de coco
- 625 g de mélanges de légumes (chou-fleur, carottes, oignons, petit-pois)
- 2 cuillères à café de curry jaune (doux)
- ¼ de cuillère à café de curcuma, cumin
- 1 feuille de laurier
- persil haché

Avant de débuter la préparation

- Trier les lentilles corail afin d'en retirer les éventuelles petites pierres et celles abîmées. Vous n'avez pas besoin de faire tremper les lentilles corail.
- Rincer abondamment le quinoa afin d'éliminer les impuretés (cailloux...) et la substance appelée saponine qui donne au quinoa une saveur amère, parfois peu appréciée par les consommateurs. Pour éliminer celle-ci, il est conseillé de le rincer deux fois à l'eau froide.

Préparation

- Laver, éplucher et détailler les légumes en petits morceaux.
- Dans une grande casserole, faire revenir les légumes avec un fond d'eau.
- Ajouter la sauce tomate, le lait de coco, la feuille de laurier et les épices. Mélanger.
- Ajouter les lentilles corail, le quinoa.
- Laisser cuire avec le couvercle fermé. Mélanger régulièrement, la préparation va s'épaissir au fur et à mesure. Vous pouvez ajouter un petit peu d'eau si le fond commence à attacher.
- Avant de servir, ajouter le persil haché.



Ne jetez pas les feuilles de céleri vert et ajoutez-les dans le potage du jour, ou conservez-les au frigo afin de les ajouter dans votre potage du lendemain.

Bon appétit !

Cleo ROTUNNO
Diététicienne
Direction Santé ONE



RACONTE-MOI UN LIVRE... UNE CONTRIBUTION À L'ÉVEIL CULTUREL EN MILIEU D'ACCUEIL

Je suis trop petit, je n'y arrive pas...



ATTENDS-MOI !
(Claire GARRALON,
A pas de loups, 2019)

Petit poisson et sa maman partent en promenade... Mais petit poisson n'arrive pas à suivre le rythme trop rapide de maman. Peur, angoisse, colère, tous les sentiments de sa frustration sont évoqués. Des illustrations en toute simplicité, une fin totalement inattendue qui conduit l'adulte qui partage la lecture à sourire et même à rire... Un vrai moment de plaisir partagé.

Et pour aller encore plus loin dans le plaisir partagé :



CROC CROQUE
(Lucie PHAN,
loulou & Cie, 2018)

Humour et peur font souvent bon ménage dans les albums. « Croc Croque » de Lucie PHAN ne fait pas exception à la règle. Ce petit cartonné interactif nous amène à dialoguer avec un petit crocodile bien sympathique. Croc pose de nombreuses questions très plaisantes pour finalement surgir du livre avec l'intention cruelle de dévorer le lecteur. La dernière page, la quatrième de couverture rassure tout le monde... ce n'était qu'une blague ! Croc ne s'alimente que de carottes. Ouf...

Diane Sophie COUTEAU
Responsable Cellule transversale
Administration générale de la Culture
Service Général de l'Action territoriale

LES DIÉTÉTICIENNES DE L'ONE SONT À VOTRE SERVICE !

Voici près de 40 ans que la cellule diététique de l'Office met à disposition des milieux d'accueil de la petite enfance son expertise en diététique de l'enfant et en hygiène en cuisine de collectivité.

La qualité de l'alimentation dans le milieu d'accueil est un élément important pour assurer des conditions de vie saine aux enfants, tel que le prévoit le Code de qualité de l'accueil.

QUOI ?

ÉLABORATION D'OUTILS	<ul style="list-style-type: none"> • Brochure « Chouette, on passe à table! » • Grille d'évaluation des menus • Fiches « Manger, c'est plus que manger! » • Guide d'autocontrôle pour la sécurité alimentaire dans les milieux d'accueil collectifs de la petite enfance (en collaboration avec Kind en Gezin) • ...
FORMATIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Module de 2 jours de formation « Chouette, on passe à table! » → voir la brochure de formations continues pour les milieux d'accueil 0 à 3 ans.
CONSEILS INDIVIDUALISÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Par téléphone et/ou e-mail, • Lors de réunions ou de journées pédagogiques au sein de la structure d'accueil, à votre demande et/ou celle de votre Coordinateur accueil de l'ONE.
ACTUALITÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Actualités en matière de diététique de l'enfant et de l'hygiène en cuisine de collectivité, par le biais de la revue « Flash Accueil ».

COMMENT ?

TROUVER UN OUTIL ?

Via le site web ONE : professionnel > Milieux d'Accueil > Santé de l'enfant

SUIVRE UNE FORMATION « CHOUETTE, ON PASSE À TABLE! » ?

En suivant les modalités d'inscriptions reprises dans la brochure de formations continues 0 à 3 ans, voir le site web ONE : professionnel > Brochures professionnelles > Formations continues 0 - 3 ans

BÉNÉFICIER DE CONSEILS INDIVIDUALISÉS ?

En contactant la cellule diététique : cellule-dietetique@one.be

La cellule diététique attachée à la Direction Santé collabore également avec d'autres services de l'ONE, tels que la Direction « Accueil Temps Libre », les Consultations ONE, la Promotion de la santé à l'école,...

QUI ?



Cleo
ROTUNNO

Amal
ALAOUI

Nathalie
CLAES

Amal ALAOUI, Nathalie CLAES et Cleo ROTUNNO

Cellule diététique
Direction Santé ONE

NOUVEAUTÉ

FICHES VACCINATION À L'ATTENTION DES ACCUEILLANT(E)S D'ENFANTS !

Nous vous l'annonçons déjà en 2016¹, après les fiches portant sur la thématique de l'Alimentation, de l'Activité et la première série de fiches Santé, voici la deuxième série de fiches Santé portant sur la Vaccination !

Au départ, d'une demande et d'un besoin du terrain, le Service Supports de la Direction de la Coordination Accueil, les Agents conseils, les Coordinateurs accueil, le Collège des Conseillers pédiatres et les Référénts Santé ont travaillé ensemble à l'élaboration de nouvelles fiches à destination du secteur familial.

Une partie plus théorique aborde les maladies infectieuses et l'importance de la vaccination pour les enfants accueillis, pour l'accueillant(e) et pour sa famille. Vous y retrouvez également le calendrier de vaccination et un tableau reprenant le nom commercial des vaccins.

En effet, vous êtes aussi concerné(e) par la vaccination. Même si celle-ci n'est pas obligatoire, il est recommandé que toute personne en contact avec les enfants vérifie son statut immunitaire et se fasse vacciner si nécessaire (notamment contre la coqueluche, la rougeole, ...).

En tant qu'accueillant(e), vous êtes responsable de contrôler le statut vaccinal des enfants que vous accueillez, selon le calendrier élaboré par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Dans la deuxième partie des fiches, vous trouverez l'outil d'aide au contrôle vaccinal et son mode d'emploi qui vous permettra de contrôler rapidement et facilement les vaccinations.



Pour en savoir plus sur la vaccination, un site internet, www.vaccination-info.be !

Comment se procurer ces outils ?

Pour les accueillant(e)s autonomes, via votre Agent conseil, lors d'une visite ou en atelier, organisé en collaboration avec le Référént Santé de votre subrégion.

Pour les accueillant(e)s conventionné(e)s/salarié(e)s, via le Travailleur social de votre Service.

Pour les milieux d'accueil collectifs qui souhaiteraient consulter ces fiches, celles-ci sont disponibles sur le site internet de l'ONE dans la rubrique Santé.

Bonne lecture !

L'équipe des Référénts Santé
Direction Santé ONE



¹ Voir article Flash accueil N°27 « De nouveaux outils pour les accueillant(e)s autonomes et conventionné(e)s »



Fiche
F

LE CARNET DE BORD PROFESSIONNEL : FOCUS SUR LA

Auto-évaluez-vous avec la fiche [« Mes besoins en compétences »](#) !

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Sur base d'une douzaine de questions, vous évaluez vous-même vos compétences de 1 à 5 et l'indiquez au point correspondant sur la toile, qui ressemble à celle d'une araignée. Après avoir répondu à chaque question, vous reliez chaque point pour obtenir un visuel de vos acquis et points d'amélioration à une date donnée.

QUEL EST L'INTÉRÊT D'UN TEL OUTIL ?

Le fait de vous auto-évaluer va probablement vous aider à mieux cibler les compétences à acquérir ou développer en priorité, afin de vous permettre d'enrichir votre pratique professionnelle. Les résultats du test peuvent dès lors vous orienter vers des choix de formation pertinents pour vous et pour, votre milieu d'accueil.

Sachez que de nouvelles toiles sont actuellement en cours de développement pour encore mieux se rapprocher de la réalité du terrain et des différentes fonctions présentes dans le secteur.

SERVICE CONSEIL CARNET DE BORD :

 carnetdebord@apefasbl.org

 02 229 20 19

 [Moncarnetdebord.be](https://www.facebook.com/Moncarnetdebord.be)

 www.moncarnetdebord.be

Découvrez cet outil dès maintenant via un tutoriel vidéo avec Sophie, accueillante extrascolaire.

Scannez ce QR code avec votre smartphone !



Pour télécharger votre test, rendez-vous sur www.moncarnetdebord.be !



NOUVEAUTÉ

LA BROCHURE « UNE INFRASTRUCTURE AU SERVICE DU PROJET D'ACCUEIL » FAIT PEAU NEUVE !

Éditée pour la 1^{ère} fois en 2008, la brochure a connu un énorme succès dans le soutien de vos projets, tant dans le cadre de la réalisation de nouveaux milieux d'accueil que pour des travaux d'aménagement et/ou de rénovation de milieux d'accueil existants.

À l'heure de la mise en œuvre de la réforme de l'accueil petite enfance, l'ONE édite deux nouvelles brochures distinctes et complémentaires en matière d'infrastructures et d'équipements à l'attention des professionnels de l'accueil de la petite enfance. Ces deux brochures remplacent donc l'ancienne édition « Une infrastructure au service du projet d'accueil ».



La brochure « Une infrastructure au service du projet d'accueil » reprend les normes et recommandations à respecter selon la législation en vigueur¹. Elle touche aux aspects immobiliers du bâtiment.



La brochure « Des équipements au service du projet d'accueil » aborde les aspects mobiliers et les équipements du milieu d'accueil. Les deux brochures sont disponibles sur demande auprès de votre Coordinateur(trice) accueil.

La brochure spécial Accueillant(e)s d'enfants est actuellement en cours de mise à jour et sera disponible, courant 2020, auprès des Agents conseil pour les Accueillant(e)s indépendant(e)s ou auprès du Coordinateur Accueil pour les Services d'accueillant(e)s.

En attendant, l'ancienne version reste d'actualité.



Les Fiches Infrastructure/Équipement/Sécurité des thématiques « Alimentation » et « Activité » apportent de précieuses pistes pour réfléchir les aménagements !

La qualité d'accueil de jeunes enfants en dehors de leur milieu familial est l'objectif premier de tout projet d'accueil. Pour ce faire, il est primordial de garantir aux enfants un environnement intérieur et extérieur qui soutiendra leur développement et leur épanouissement en toute sécurité. Le temps d'analyse et le croisement d'expertises requis doivent dès lors passer par plusieurs étapes pour garantir la faisabilité de ce projet mais également, l'assurance de concevoir des espaces et des aménagements adaptés à l'accueil de jeunes enfants en collectivité.

De nouveaux outils d'auto-évaluation des infrastructures et des équipements sont présentés en fin des deux nouvelles brochures, sous forme de check-lists distinctes. Ces outils sont également disponibles sur le site internet de l'ONE en version encodable.

Brigitte MARCHAND
Responsable de la Direction de la Coordination Accueil ONE

¹ Annexe 1 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 2 mai 2019 fixant le régime d'autorisation et de subventionnement des crèches, des services d'accueil d'enfants et des (co)accueillant(e)s d'enfants indépendant(e)s, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020 et Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant le Code de qualité et de l'accueil - 2003

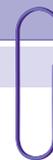
Toute l'équipe
du Flash Accueil
vous souhaite une ...



*Bonne
et heureuse année*
2020



IDÉES, RÉFLEXIONS À RETENIR



PISTES DE TRAVAIL À ENVISAGER...



ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

ALAOUI Amal
BOCKSTAELE Anne
BOUVY Anne-Françoise
BUFFET Bénédicte
CLAES Nathalie
COUTEAU Diane Sophie
DUBOIS Emmanuelle
FORTEMPS Anne
GEERTS Bernard
GILSOUL Laurence
HOSPEL Virginie
KAIN Florine
LALOUX Florence
LANNNOO Philippe
LESTERQUY Mélanie

MARCHAL Laurence
MARCHAND Brigitte
MASSON Marie
MELICE Nathalie
NAUWELAERTS Julie
PAPILLON Héloïse
PROTIN Audrey
RÖTUNNO Cleo
SONCK Thérèse
VAN RAEMDONCK Nathalie

Madame la Ministre de la Culture, des Médias,
de l'Enfance, de la santé et des Droits des
femmes de la FWB, LINARD Bénédicte
L'équipe des référentes Santé
APEF asbl

Mme CHENAL, directrice de la crèche
« L'île aux trésors » à Wavre

Remerciements à

DELBART Jacqueline
DELPORTE Jean-Paul
SOMMER Myriam

Remerciements au Comité de rédaction

MISE EN PAGE
DUJARDIN Corinne
VINCENT Dominique

EDITEUR RESPONSABLE
Benoît PARMENTIER
Chaussée de Charleroi, 95
1060 Bruxelles

TIRAGE 5100 exemplaires
N° D'ÉDITION D/2020/74.80/??